

Faire émerger de nouveaux publics

Prendre en compte la dimension morale des jardins partagés dans le développement d'un programme de sciences participatives



Master 2 de Socio-anthropologie Appliquée au Développement Local

Université Lumière Lyon 2 ; UFR d'Anthropologie, de Sociologie et de Sciences Politiques

Année académique 2017-2018

Mémoire réalisé par Clément Morand

Directeur de mémoire : Florian Charvolin

Second lecteur : Béatrice Maurines

Référent professionnel et maitresse de stage : Béatrice Charre

Ni prophétie, ni prévision. La prospective n'a pas pour objet de prédire l'avenir – de nous le dévoiler comme s'il s'agissait d'une chose déjà faite – mais de nous aider à le construire.

Hugues DE JOUVENEL, *Invitation à la prospective*, Futurible, Paris, 2004, p.7

Nous avons vite fait d'oublier les vieux pouvoirs qui ne s'exercent plus, les vieux savoirs qui ne sont plus utiles, mais en matière de morale, nous ne cessons de nous encombrer de vieilles croyances auxquelles nous ne croyons même plus, et de nous produire comme sujet sur de vieux modes qui ne correspondent pas à nos problèmes.

Gilles DELEUZE, *Foucault*, Minuit, Paris, 1986, p. 114

Photographie de couverture prise par l'auteur, au jardin de l'Envol

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	5
AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION	8
Les principaux acteurs autour du projet	9
Le PASSE-JARDINS, l’initiateur du projet et encadrant du stage	9
Le Muséum National d’Histoire Naturelle, le principal partenaire du projet.....	10
Les jardins partagés de la Métropoles de Lyon, un public expérimental	12
D’une commande initiale au travail d’une demande.....	13
Du « développement des sciences participatives » à leurs conditions d’existences.....	14
Une intervention Socio-Anthropologique	17
Vers une sociologie impliquée auprès des acteurs	18
Construction d’un objet d’intervention	20
Des hypothèses à la problématique	20
Méthodologie de la recherche.....	23
PARTIE 1 : PETIT PRECIS DES JARDINS PARTAGÉS	25
1.1 Les jardins partagés à l’interface des acteurs du territoire	26
1.1.1 Accompagner et faire émerger les jardins partagés.....	26
1.1.2 Une structure régionale aux prises autour de cinq enjeux	27
1.1.3 Reconnaissance des jardins partagés comme créateur de lien social	29
1.2 Voir les jardins partagés comme espaces de revendication d’autres manières de faire .	32
1.2.1 Le jardin comme lieu d’une mobilisation citoyenne	32
1.2.2 Home-front ecology & reclaiming : les jardins de la victoire	34
PARTIE 2 : LE TRAVAIL JARDINIER : ENTRE ACTIVITÉS ET RECONNAISSANCE DES « BONNES » PRATIQUES	36
2.1 La question du « faire » dans les jardins	37

2.1.1 Une morale du « faire » ?	37
2.1.2 Faire communauté. Quand le jardin cesse d'être jardiné.....	39
2.1.3 Le « Jardin », l'acteur vers lequel il faut tendre ?	41
2.2 Les enjeux de participation au jardin	44
2.2.1 Prendre part : être partie prenante de la communauté jardinière.....	44
2.2.2 Contribuer : façonner du commun ensemble.....	44
2.2.3 Recevoir une part : la reconnaissance personnelle comme ressource	46
2.3 L'activité des jardiniers dans leurs diverses compositions d'actions.....	47
2.3.1 Voir le travail au jardin comme le résultat d'activités.....	47
2.3.2 Être présent au jardin : un rapport au temps régulier ?.....	49
2.3.3 Le plaisir d'être impliqué	51
PARTIE 3 : ATTACHEMENTS ET DÉTACHEMENTS DES JARDINIERS POUR LA BIODIVERSITE DU JARDIN	53
3.1 Prendre soin de la plante : une éthique appliquée	54
3.1.1 Veiller sur les plantes et en être responsable.....	54
3.1.2 Prise en charge de la biodiversité par l'approche permaculturelle	56
3.1.3 « Si la nature crée des formes, c'est qu'elles sont pertinentes »	58
3.2 Attirer les « auxiliaires », éloigner les « ravageurs ».....	60
3.2.1 Protéger le Jardin, prendre en compte la biodiversité dans l'activité.....	60
3.2.2 Les espèces-étendard des jardins partagés.....	62
3.3.3 Entre une vocation à la connaissance et mieux jardiner : la pyrite du buis, le criocère du lys et la limace	64
3.3 Être en capacité de choisir : contraintes du protocole ou absence de solution ?.....	65
3.3.1 Protocoles et prescriptions des comportement face à la biodiversité au potager	65
3.3.2 Quand l'observation se tient plus seulement dans le regard mais aussi dans un mode du « connaître »	67
3.3.3 Basculements d'univers entre observation et intervention	69

PARTIE 4 : TROUVER UNE EXPERTISE SUR L'ESPACE DU JARDIN.....	71
4.2 Saisir les informations « au fil de l'eau ».....	72
4.1.1 Le cahier : support des activités de connaissances	72
4.1.2 Mettre en images les choix jardiniers	73
4.1.3 Comment hériter et transmettre dans les jardins	75
4.2 La question du « Devenir Expert » au sein du jardin	76
4.2.1 Un alphabétisme jardinier.....	76
4.2.2 Le mouvement comme axe d'enquête en situation d'expertise jardinier	77
Conclusion	79
L'environnement et ses prises. Contraintes et opportunités d'une double expertise dans les jardins	79
Ouvertures et prolongements.....	79
Préconisations.....	80
Cultiver une intelligence collective	85
Bibliographie.....	86
Annexes.....	89
Table des signes.....	89
Offre du stage	90
Grille des entretiens semis-directifs	91
Cartographie co-construite avec les salariés du PASSE-JARDINS.....	92
Frise Chronologique co-construite avec les salariés du PASSE-JARDINS.....	93

REMERCIEMENTS

Avant de plonger dans ce document il me faut rappeler que loin d'être une œuvre purement solitaire, ces écrits sont dus à de nombreuses rencontres et discussions, à la bienveillance et l'attention directe ou indirecte de nombreux acteurs, de nombreuses personnes qui m'ont accompagnées, épaulées, et sans qui ce mémoire n'aurait pas pu voir le jour.

Aux premiers rangs de ces personnes je tiens à adresser un chaleureux remerciement à tous les jardiniers que j'ai pu rencontrer et qui ont eu l'infini patience de me consacrer de leur temps, de répondre à mes questions, souvent bien étranges à leurs yeux. Qu'ils m'aient ouvert la porte de leur jardin, qu'ils aient accepté de se prêter au jeu de l'observation de la biodiversité via les protocoles scientifiques, ou qu'ils aient juste accepté ma simple présence à leurs côtés ou les questions maladroitement d'un étudiant qui n'avait jamais fait de semis, ils forment l'unité à la base de ce travail. Ils forment ces acteurs de tous les jours qui font vivre l'idée des jardins partagés.

Je tiens aussi à remercier le Muséum National d'Histoire Naturelle et Vigie-Nature qui a accepté d'échanger avec nous autour de la mise en place des protocoles et qui nous a donné quelques « trucs » pour rendre les sorties d'observations plus ludiques et plus intéressantes pour les jardiniers. Je tiens particulièrement à remercier ici Anne Dozière qui a acceptée de nous recevoir dans ses locaux et qui a gentiment acceptée de répondre à nos questions concernant le fonctionnement des structures-relais et de Vigie-Nature

Ce travail n'aurait pas été possible sans le PASSE-JARDINS qui a émis l'offre de stage à laquelle j'ai pu répondre et qui m'a accepté dans ses locaux pendant près de six mois. Merci à l'équipe toute entière d'avoir été si bienveillante avec ma démarche. Merci à Laurent pour sa patience, merci à Manon et à Sylvie pour leur inébranlable bonne humeur, ainsi qu'à Thomas que j'ai remplacé et Clara qui me remplace, à Bernard avec qui j'ai beaucoup échangé autour de l'intérêt des sciences participatives pour les jardins. Merci beaucoup à Sarah pour son soutien quand le moral n'allait pas et qui m'a aidé à tenir le coup.

Dans tous les cas, je tiens à adresser des remerciements particuliers à ma tutrice de stage, Béatrice Charre, qui m'a accompagné sur ce stage, m'a donné beaucoup de temps et de conseils sur le fonctionnement des jardins, la manière de contacter les jardiniers, et qui s'est réellement impliquée pour nous former au fonctionnement d'une structure associative. Je tiens aussi énormément à remercier mon directeur de mémoire, Florian Charvolin, pour son

accompagnement tout au long de ce mémoire, de son soutien, de ses conseils avisés et de m'avoir permis de rester sur les rails du travail d'enquête sur les sciences participatives. Merci aussi à Béatrice Maurines pour avoir accepté d'être la seconde lectrice de ce mémoire, pour ses avis sur ma posture de terrain et pour ses précieux conseils sur l'état des jardins partagés ainsi que l'intérêt qu'ils incarnent pour le territoire local.

D'autres personnes plus discrètes méritent aussi mes remerciements. Je parle ici de tous mes collègues formant la promotion 2017/2018 du master 2 de Socio-anthropologie Appliquée au Développement Local et avec qui j'ai pu, tout au long de l'année, échanger sur mon mémoire, sur les leurs, mais avec qui j'ai aussi travaillé sur une enquête collective qui nous a permis de beaucoup avancer sur nos réflexions personnelles et qui, d'une certaine manière, a participé à la réflexion développée au sein de ce mémoire. Je remercie particulièrement François qui m'a rappelé qu'on peut toujours tenir le coup, Zoé pour ses encouragements et sa volonté inébranlable de toujours avancer droit devant, Charlotte avec qui j'ai pu longuement échanger autour des jardins partagés et Thanawat qui m'a accompagné sur le long chemin de l'écriture.

Je tiens aussi à remercier mes parents qui m'ont soutenu le long de mes études de sociologie et qui m'ont toujours accordé une confiance absolue quant au choix de mes études. Je les remercie d'avoir financé ma formation et mes besoins, et sans qui ce mémoire et ma présence à Lyon aurait sans doute été impossible. Par ailleurs, je tiens beaucoup à remercier Anne-Laure qui m'a soutenu tout le long de cette année, lorsque je m'apprêtais à tomber.

Je tiens par ailleurs à remercier une nouvelle fois Sarah, Thanawat et Anne-Laure qui m'ont aidé à relire ce document et ont pointé les nombreuses fautes qui le jalonnaient dans sa première monture.

Je me plais à penser que sans chacun d'entre eux, je n'aurais pas pu être là où je suis, à écrire ces lignes. Encore à tous, merci pour tout.

AVANT-PROPOS

Dans ce mémoire je propose une approche itérative et inductive, inspirée de la recherche en socio-anthropologie, des activités des jardiniers de jardins partagés de la métropole de Lyon pour évaluer les conditions d'une potentielle mise en place des programmes de sciences participatives. C'est par la prise en compte des multiples activités cognitives et pratiques des jardiniers que je souhaitais comprendre quelles places pouvaient être faites pour l'observation scientifique de la biodiversité animale que proposent les protocoles de sciences participatives. Ceci m'a amené à adopter trois points de vue (*standpoints*) comme autant de focales permettant une mise en réflexivité de leurs pratiques. Dans l'optique d'une approche de développement local, il me semblait pertinent de partir des ressources et des difficultés trouvées sur le territoire des jardins en vue d'un accompagnement au changement, plutôt que d'adopter une approche de mise en place d'un projet conçu de l'extérieur du terrain sur lequel il devrait s'appliquer. Tout l'intérêt étant alors d'utiliser ce qui est déjà présent sur le terrain pour documenter les conditions de félicité et d'infélicité de la proposition d'un nouveau projet à destination des jardiniers, en l'occurrence une sensibilisation aux protocoles de sciences participatives dans les jardins.

Après avoir présenté mon approche et exposé une première mise en question des jardins partagés au vue de son histoire par rapport au positionnement du PASSE-JARDINS comme structure de développement régional des jardins partagés, le premier point de vue que j'ai souhaité adopter fut celui des types d'engagement des jardiniers dans les activités qui caractérisent la vie dans un jardin partagé au regard de ce à quoi les jardiniers accordent une valeur. La deuxième focale que j'ai décidé d'adopter se concentre sur les relations de coprésence et de mise en intelligibilité des jardiniers avec les animaux (oiseaux et insectes principalement) avec lesquels ils partagent « bon gré mal gré » leur potager. Enfin, la troisième focale que j'adopterai se concentrera sur la question de l'expertise des jardiniers et comment cette dernière vient faire émerger ou empêcher les sciences participatives dans les jardins.

INTRODUCTION

La biodiversité animale et végétale connaît depuis quelques années un regain d'intérêt médiatique à la suite du développement des thématiques du développement durable (*sustainable development*) sous-tendus par les observations scientifiques du réchauffement climatique face aux activités humaines. Cela s'inscrit dans ce que l'on a appelé la crise écologique, ou les crises écologiques (énergétique, climatique et de la biodiversité). Après la période des années 80 qui vit un rejet des analyses des années précédentes de la biodiversité, nous y revenons finalement. Ce regain d'intérêt accompagne une idée déjà présente dans les années 70 : « savoir s'il n'est pas trop tard » (Hache : 2011). Cependant la période historique dans laquelle nous vivons diffère bien de cette période, politiquement, économiquement ou encore scientifiquement. Les questions et les intérêts émergeant aujourd'hui apparaissent après la catastrophe de Tchernobyl. Les analyses du GIEC nous sont contemporains et indiquent des résultats concernant le réchauffement climatique encore inimaginables il y a quelques années, même pour les plus pessimistes. Nous voyons aujourd'hui la publication régulière de rapports concernant la disparition d'une partie de la biodiversité. Cette problématisation écologique émerge dans un contexte où le mode de fonctionnement de la société occidentale est remis en cause par une crise économique majeure particulièrement dans un contexte de mondialisation des échanges beaucoup plus fort également. C'est un contexte qui nous rappelle que nous ne vivons plus dans une société d'abondance.

C'est dans ce contexte que de plus en plus d'acteurs portent une attention particulière à l'évolution de certaines populations animales comme des indicateurs de l'état de la biodiversité, tout autant que des êtres à défendre face aux transformations que connaissent leurs environnements et qui menacent la survie même de certaines espèces. Dans l'optique d'une meilleure connaissance de la biodiversité, il se développe depuis plus d'un siècle des initiatives scientifiques appelées « Sciences Participatives », « Sciences Citoyennes », ou au Etats-Unis : « Citizen Sciences ». Ces dernières consistent à impliquer les citoyens et les amateurs dans le dénombrement des espèces et le suivi de leurs évolutions, par leur participation à la reconnaissance des espèces qu'ils seraient susceptible de rencontrer ; ces observations s'opèrent selon des protocoles conçus par des scientifiques ou spécialistes de la biodiversité. A l'heure actuelle cependant, aucune définition des sciences participatives ne fait consensus. La définition que je présente ne se voulant pas exhaustive, j'ai volontairement mis de côté les projets impliquant directement les citoyens dans la conception des protocoles car ce n'est pas simplement l'approche qui a émergé durant ce stage avec les acteurs en présence.

Les principaux acteurs autour du projet

Le PASSE-JARDINS, l'initiateur du projet et encadrant du stage

Se donnant comme valeur « d'aider à nouer des liens généreux autant que respectueux avec la Terre et le monde vivant »¹, l'association le PASSE-JARDINS souhaite développer un programme d'accompagnement des sciences participatives dans les jardins partagés. Cette structure régionale d'accompagnement dans la création de jardins partagés et de formations au jardinage écologique et permaculturel avait au cours des quelques mois précédant mon stage réfléchi à la possibilité d'instaurer de telles pratiques dans les jardins partagés, ces derniers semblant partager des « valeurs semblables » avec les sciences participatives.

L'association Le PASSE-JARDINS s'est créée en Janvier 1998, pour donner suite au Forum National Jardinage et Citoyenneté qui s'est tenu à Lille en Octobre 1997, mais n'apparaît au Répertoire National des Associations qu'en Mars 1998. Au cours de ce forum s'est organisé un réseau national informel nommé Le Jardins Dans Tous Ses Etats (JTSE) autour d'une charte des jardins partagés *La Terre en Partage*. Structure associative de loi 1901, l'association a pour objet social de « cultiver partout et avec toutes et tous des utopies jardinières, créatrices de liens coopératifs avec la terre nourricière et les êtres vivants, pour construire une société plus juste », selon ses statuts en date du 26 Mars 2011. L'association se présente sur son site internet comme « cœur de réseau » et « animateur du réseau des jardins partagés en Auvergne-Rhône-Alpes et centre de ressources ».

La structure « est dirigée par un Conseil d'Administration de 12 membres minimum à 18 membres maximum, élu(e)s pour 3 ans et renouvelé(e)s par tiers chaque année ». Les salariées peuvent aussi être membre du CA mais seulement s'ils n'excèdent pas 1/6 des administrateurs. Au mois d'aout 2018, l'association est ainsi composée d'un CA de quatorze administrateurs et d'une équipe de quatre salariés dont un service civique, un autre devant arriver sous peu.

¹ <https://www.lepassejardins.fr/histoire-du-passe-jardins>

Le Muséum National d'Histoire Naturelle, le principal partenaire du projet

Initialement le stagiaire devait « développer un programme de sciences participatives dans les jardins en lien avec le Muséum National d'Histoire Naturelle ». Le PASSE-JARDINS décida donc d'établir une offre de stage ayant pour commande de développer un programme de sciences participatives dans les jardins partagés en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), avec qui la structure avait déjà pris contact à la suite d'un échange avec mon directeur de mémoire, Florian Charvolin, spécialiste des questions de sciences participatives en sociologie.

Plus spécifiquement que le MNHN, le partenaire scientifique du PASSE-JARDINS se révèle davantage être le réseau Vigie-Nature qui coordonne les activités du MNHN autour de la question des sciences participatives en France.

Lancé en 1989 avec le Suivi Temporelle des Oiseaux Communs (STOC) Vigie-nature a élargi le spectre des espèces et des populations qu'elle a souhaité suivre proposant aujourd'hui divers programmes de sciences participatives en partenariat avec divers acteurs associatifs. Se donnant pour principale mission de « suivre les espèces communes (faune et flore) à l'échelle nationale, grâce à des réseaux d'observateurs répartis dans toute la France »², Vigie-Nature semble à ma connaissance être la première et la plus importante coordination d'acteurs et de programmes de sciences participatives en France.

Dans le cadre de la mission que le PASSE-JARDINS m'a confié et des éléments négociés avec le MNHN, la mise en place des protocoles de sciences participatives concerne trois observatoires de sciences participatives grands publics, suivable sans connaissances naturalistes particulières.

- Le Suivi Photographiques des Insectes POLLinisateur (SPIPOLL), coordonné par Vigie-Nature et l'Office pour la Place de Insectes et leur Environnement (OPIE)
- Les Oiseaux des Jardins, coordonné par Vigie-Nature et la LPO
- L'Observatoire de la Biodiversité des Jardins, coordonné par Vigie-Nature et Noé Conservation ; ce programme se divise en trois protocoles :
 - o L'Opération Papillons
 - o L'Opération Escargots

² <https://www.mnhn.fr/fr/participez/contribuez-sciences-participatives/observatoires-vigie-nature>

- L'Observatoire des Bourdons

Cela a cependant connu une transformation très récente avec la création du portail OPEN, en partenariat avec Vigie-Nature, qui ambitionne de renseigner tous les programmes de sciences participatives de l'hexagone et de devenir le portail social et professionnel des sciences participatives sur le territoire français³. Dû à son apparition très récente il me paraît difficile de le traiter dans ce travail à cause de deux raisons majeures : la plateforme est en pleine phase de démarrage et ne faisant pas partie du projet de stage il serait inopportun de juger celui-ci à l'aune de ses promesses, et surtout étant apparu à la fin de ce travail je manque de ressources empiriques le concernant. Cependant je tiens à souligner ici l'intérêt important du PASSE-JARDINS de suivre attentivement l'évolution de cette plateforme et d'y prendre part dans la mesure du possible, pour s'inscrire durablement dans le réseau territorial des acteurs des sciences participatives.

³ <http://www.open-sciences-participatives.org/home/>

Les jardins partagés de la Métropole de Lyon, un public expérimental

Les autres acteurs à ne pas négliger, et qui constituent le point névralgique de ce mémoire, sont les jardins partagés de la Métropole de Lyon et leurs membres. Parfois aussi appelé « jardins collectifs » ou « jardins communautaires », ils sont néanmoins marqués par une forte diversité de statut et d'histoire. Il est complexe d'en donner un portrait exhaustif, même sur le territoire métropolitain où l'on peut dénombrer 105 jardins partagés pour un total de 8674 participants et 99,3 hectares cultivés⁴. Ce qui fait des jardins partagés l'un des plus importants acteurs producteurs urbains de denrées agricoles sur le territoire lyonnais.

Selon le JTSE, un jardin partagé est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier, d'un village ou d'une communauté. Un jardin partagé ne se décrète pas, il prend tout son sens parce qu'il répond aux attentes et aux besoins des habitants d'un lieu.

Selon le PASSE-JARDINS, les jardins partagés se divisent en une typologie qui les sépare tant selon leurs objectifs, que leur emplacement ou leur conception, qui peuvent s'hybrider⁵ :

- Le jardin partagé d'habitants
- Le jardin en pied d'immeuble
- Le jardin nomade
- Le fleurissement partagé
- Le jardin d'insertion sociale
- Le jardin pédagogique
- Le jardin adapté

Cependant il me paraît intéressant de souligner que dans le cadre du projet initial de ce stage, les jardins de la métropole de Lyon furent saisis comme ce qui pourrait être un public expérimental. La restriction aux seuls jardins de la métropole de Lyon avait pour objectif initial de tester des modes d'approches, de structuration et de relations vis-à-vis du projet de sciences participatives avant de l'étendre à d'autres jardins de la métropole mais aussi de la région, une fois une approche convenable établie et un plan d'évolution conçu.

⁴ https://www.lepassejardins.fr/-lyon-metropole-?id_mot=24

⁵ <https://www.lepassejardins.fr/typologie-de-jardins>

D'une commande initiale au travail d'une demande

Mon stage a été financé par le PASSE-JARDIN sous la forme d'un service civique en raison de l'intérêt que l'organisation éprouvait pour les sciences participatives et la participation des jardiniers en général, depuis la journée d'étude du collectif *Causes, Crises, Controverses environnementales* du Centre Max Weber qui a eu lieu à Lyon en Novembre 2017. Cette journée d'étude, nommé « Interfaces et hybridités » liait la question des activités et l'environnement. Au cours de cette journée s'est déroulée une présentation des sciences participatives par le sociologue Florian Charvolin autour des activités de l'association de BioLit sur la biodiversité du littoral. Durant cette journée fut présente Béatrice Charre, alors directrice du PASSE-JARDINS, qui découvrit ces programmes et commença à concevoir le projet d'une activité similaire dans les jardins partagés. Elle décida donc d'établir une offre de stage pour développer un programme de sciences participatives dans les jardins partagés auquel je répondis par la suite. Il me paraît aussi important de signaler que ce stage intervient peu après une enquête collective dans les jardins partagés, mené par la promotion 2016-2017 SADL, pour le compte du PASSE-JARDINS et portant sur la dimension nourricière des jardins partagés.

Ma mission au départ s'est présentée comme étant de « développer un programme de sciences participatives dans les jardins partagés de la métropole de Lyon en lien avec le Muséum National d'Histoire Naturelle » (voir annexe). La commande se décomposait en cinq points qui devaient venir rythmer la période du stage :

- 1) Etats des lieux des programmes de sciences participatives sur les jardins
- 2) Analyse territoriale : comment corréler les différents programmes sur un même territoire, le jardin partagé ?
- 3) Appropriation des programmes de sciences participatives dans les jardins partagés (organisation de réunions, concertations)
- 4) Adaptation des protocoles aux jardiniers
- 5) Transmission des données numériques et consolidations des données des territoires locaux

Du « développement des sciences participatives » à leurs conditions d'existences

Un des objectifs de ma formation consistait à déconstruire et reconstruire la commande de l'organisation prestataire de l'offre de stage, et ce afin de proposer une problématique sociologique pouvant aider cette dernière et amener des modes d'action concrets.

En premier lieu, Le PASSE-JARDIN m'a présenté les jardins partagés comme des lieux exemplaires d'adéquation aux programmes de sciences participatives partant du postulat que ces derniers partagent vraisemblablement des valeurs similaires (partage, participation, etc.), la mise en place de programmes de sciences participatives dans les jardins partagés est possible et même souhaitable à tous. L'ensemble des jardins et des jardiniers pouvait participer et serait même intéressé à le faire mais il fallait trouver la bonne approche pour coordonner ces acteurs. Le souhait était alors de mettre en place un groupe de jardiniers avec des pratiques structurées pour arriver vers des jardiniers suivant des protocoles de sciences participatives dans les jardins partagés. Or la question de la participation des jardiniers ne semble pas tant aller de soi au regard de divers travaux portant sur le public des programmes de sciences participatives. Les travaux effectués par Elena Vitte sur les raisons de la participation des personnes participant au programme Biolit (Vitte : 2015), et les travaux de Mikael Gevaux sur les formes que peuvent prendre celles-ci, sont parvenus à questionner la diversité des voies permettant la participation, mais aussi qui viennent l'empêcher au regard des jeux d'acteurs locaux (Gevaux : 2016).

La question de la participation n'est pas une question neuve pour les sciences participatives. Elle interroge les professionnels de la biodiversité et depuis peu les politiques avec la rédaction du Rapport sur les sciences participatives, dit Rapport Houiller. Pour donner suite aux travaux réalisés dans ce domaine, il convient de remarquer que la participation d'un public aux programmes de sciences participatives revient à l'informer de l'existence de ces derniers et des structures-relais assurant l'intermédiaire entre le concepteur de ces protocoles et le public auquel ils sont apparemment destinés. Je n'ai pas eu connaissance de sorties collectives organisées par une communauté d'observateurs, sans représentant de ces programmes ou par le relais d'une structure relais. Place que le PASSE-JARDINS pourrait être en position d'occuper aux côtés des jardins partagés.

Le souhait original était d'établir un mode de structuration d'un groupe de fonctionnement réunissant plusieurs jardins intéressés par les programmes de sciences participatives proposés

par le MNHN et le PASSE-JARDINS, et y définir un mode d'accompagnement dans lequel le PASSE-JARDINS pourrait s'inscrire. En somme, faire émerger un public « déjà conquis » par la « cause » des sciences participatives dû à une affinité de valeurs et de pratiques entre les sciences participatives et les jardins partagés, et dont chaque jardinier pouvait potentiellement participer.

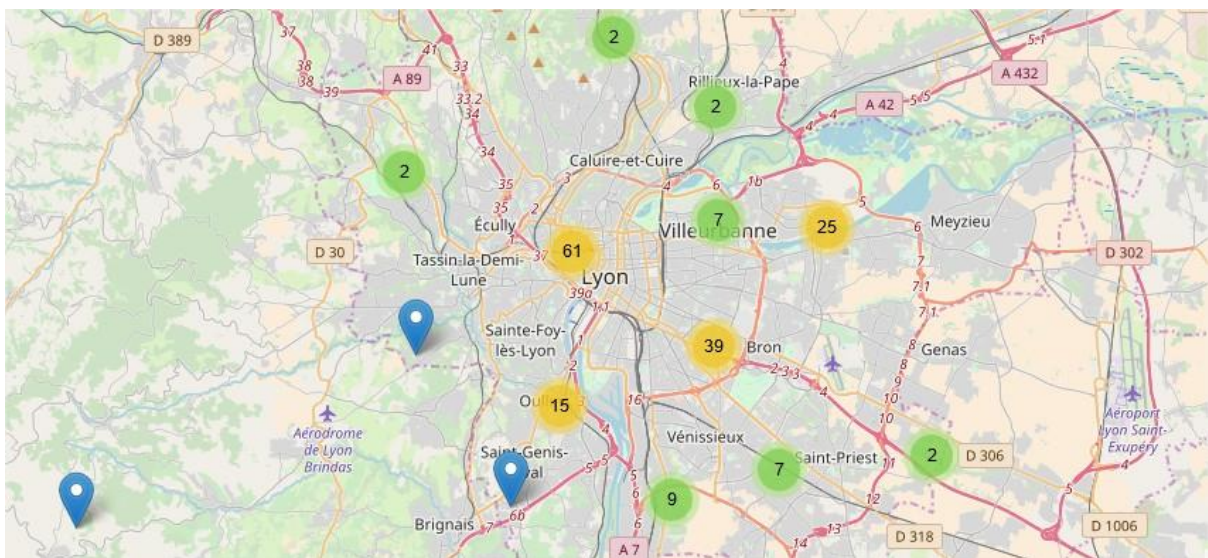
Or en déplaçant la focale sur l'engagement des jardiniers sur leur environnement et les structures auxquelles ils s'inscrivent, il nous est permis de mieux comprendre les modalités de participation des jardiniers intéressés par les sciences participatives et ainsi pouvoir suivre leurs attentes, les obstacles et les opportunités que rencontrent les jardiniers pour la mise en place des sciences participatives sur le territoire du jardin collectif. On peut aussi faire un état des lieux des manières dont les jardiniers habitent leur jardin mais aussi cohabitent avec la biodiversité animale s'y trouvant. En ce sens on peut dire que les lieux où le PASSE-JARDINS souhaite faire émerger les sciences participatives sont des espaces déjà investis d'une activité humaine et régie par un certain nombre de pratiques autour de la biodiversité.

Il ne s'agit pas tant alors de « développer un programme de sciences participatives dans les jardins » que d'accompagner les jardiniers dans une meilleure prise en compte des pratiques concrètes dans les jardins, en passant par l'expérience de la mise en place d'un programme de sciences participatives. En somme il s'agit plus d'interroger comment la mise en place de tels types de programmes parvient à questionner les relations qu'entretiennent les jardiniers avec leur environnement et ainsi faire émerger des prises pour l'action et des problèmes pouvant amener des propositions de changement dans les jardins. La mise en place d'un programme de sciences participatives dans les jardins, loin d'aller de soi, pose des questions pratiques aux jardiniers.

On passe alors d'une commande de stage plaçant l'enquêteur comme coordinateur de projet autour du développement d'un programme de sciences participatives dans les jardins, à un stage mettant l'accent sur la dimension prospective des conditions d'une mise en place des sciences participatives à partir d'une analyse des activités et des inscriptions des jardiniers. Cela revenant à donner à nouveaux frais des moyens d'actions pour développer une position particulière auprès des jardiniers et conduire le changement dans les jardins partagés du territoire.

De plus j'ai pu rencontrer une certaine réalité professionnelle au PASSE-JARDINS, rythmée selon des échéances temporelles. Ces dernières amènent les salariés à ajuster leurs activités

selon certains critères comme les temporalités saisonnières (la saison basse avec l’hiver et été ; la saison haute avec le printemps et l’automne) ou les temporalités des appels à projets (ex : « Mon Projet Pour La Planète », ou plus récemment « CO3 – Co-Construction des Connaissances »). Très vite après le début de mon stage, celui-ci s’est vu être rythmé par la réponse à l’appel à projet « Mon Projet Pour La Planète » et pour lequel le PASSE-JARDIN a fait la proposition d’accompagnement des jardiniers de la métropole lyonnaise dans un souci d’éducation à l’environnement et à l’esprit scientifique – qui n’a malheureusement pas été retenue – puis par la suite avec divers rendus à destination de la structure de stage et des jardiniers. Il est intéressant de constater que dans le cadre de gestion d’une structure associative avec salariés que les ressources financières de la structure ne prennent pas appui essentiellement sur la vente d’un service ou d’un produit (comme on pourrait l’attendre normalement d’une entreprise) mais des revenus à la suite d’une proposition ou à une réponse à un projet d’une structure publique. L’association vend des services de formation, d’accompagnements et d’animation à quelques structures privées mais cela ne constitue pas le cœur de leur mode de financement. Il est plus courant pour l’association d’offrir publiquement et gratuitement ces mêmes services aux associations de jardiniers ou porteurs de projet de jardins. Aujourd’hui le financement majoritaire de l’association vient de la métropole de Lyon, pour développement des jardins partagés sur le territoire, avec aussi la volonté de développer de nouveaux financements par appels à projets.



Capture d’écran de la répartition des jardins partagés de la Métropole de Lyon à partir de l’annuaire des jardins partagés du site web du PASSE-JARDINS

Une intervention Socio-Anthropologique

J'ai été confronté à une commande de stage dont l'objectif a finalement dépassé ce à quoi je m'étais préparé et à quoi j'aspirais. Cette commande qui engageait le PASSE-JARDIN mais aussi d'autres acteurs tels que plusieurs jardins partagés, le Muséum National d'Histoire Naturelle, mon directeur de recherche, a été réalisée selon les préoccupations de la structure qui engageait déjà une approche réflexive de ce que devait être l'objet de mon intervention. Ainsi j'ai dû alterner entre plusieurs casquettes durant mon stage : entre étudiant-sociologue, stagiaire, service civique, jardinier, spécialiste des sciences participatives, etc. J'ai ainsi adopté une posture d'ethnographe dialoguant avec les différentes attentes placées dans ce stage.

L'ethnographie est ici appréhendée comme une « démarche qui comprend une période prolongée d'observation, combinant une prise de notes systématique afin de dégager ce qui se trame au cœur de l'action » (Perrot & Zinn : 2015).

Les informations tirées de l'expérience de terrain relèvent d'une participation fortement « cadrée » et « orientée » par les jardiniers, mais aussi des divers acteurs cadrant l'activité de recherche avec la temporalité du travail universitaire et les préoccupations de la structure de stage. En étant au plus proche des pratiques des acteurs, cela me donnait la possibilité de m'impliquer dans les réalités concrètes et pragmatiques des jardiniers et me permettait de rendre compte du sens des situations vécues par les acteurs. L'engagement sur le terrain consiste à tenir compte des pratiques en train de se faire, à comprendre le sens que les membres donnent à ce qu'ils font et ce sur quoi ils se reposent pour faire ce qu'ils font. En sommes, étudier les facteurs développementaux présents sur le terrain. Déplacer le regard, c'est se déplacer soi-même pour capter le défilé des indices ordinaires. La compréhension se forme ainsi à partir d'expériences inattendues lors de la récolte et la combinaison de matériaux dispersés qui émergent lors de situations inattendues. Prendre en compte ce qui existe déjà sur le terrain et développer à partir de ce qu'on y trouve, avec les acteurs impliqués, des associations nouvelles participant à l'élargissement des possibilités d'action des jardiniers, autrement dit une perspective d'*empowerment*⁶. Ce serait la définition que je pourrais donner du développement local à partir d'une approche en socio-anthropologie.

⁶ Pour un développement de la notion d'empowerment, voir l'ouvrage *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* de Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener (2015)

Vers une sociologie impliquée auprès des acteurs

Faire l'expérience d'un stage et d'une recherche en socio-anthropologie sur les questions du développement local implique plus que le terrain lui-même : il implique aussi la personne du chercheur comme un être de raison et de sentiment. Cette étude s'essaye à ne pas être un travail de recherche fondamentale, avec pour objectif de produire une connaissance purement académique, mais de trouver une application pratique sur le terrain. Connaissant diverses appellations comme « recherche appliquée » ou « recherche-action », cette posture pose que le chercheur n'est pas extérieur à l'action mais y prend pleinement part, devenant ainsi producteur de situations nouvelles. Elle invite à saisir comment il devient une surface de projection pour nombre d'acteurs, à commencer par la structure qui l'emploie, générant des attentes spécifiques propre à une intervention (Hereros : 2009) et qui ne sont pas forcément en adéquation avec les situations de terrain et ses transformations (Liu : 1997).

Être un stagiaire a des implications directes sur la récolte des données. Cela prend la forme d'une démarche réflexive d'accès au terrain : accepter d'observer le travail manuel par une participation « au plus près », s'efforcer de comprendre les rouages, les savoir-faire et de se laisser former dans et par les jardins. En ce sens, l'ethnographie que je propose n'a pas de modèle propre à appliquer. Elle impose de s'ajuster au terrain pour laisser toute la place à la réorientation de l'enquête, de formuler des interprétations à mesure de la récolte des données. On peut ainsi définir cette investigation systématique et ininterrompue comme un « processus itératif » (Becker ; 2009). Elle attribue une place considérable à la question des surprises de terrain et à l'impossibilité de connaître à l'avance les théories les plus pertinentes concordant aux situations présentes. Ainsi, pour venir documenter ce terrain, j'ai choisi de ne pas le saisir « ni comme un tout qu'il s'agirait de découvrir (ethnologie intégrative), ni comme la configuration narrative d'un soi dans le cadre d'une histoire singulière (ethnographie narrative), mais comme une collection hétéroclite de ressources entre lesquelles les individus doivent se déplacer » (Dodier & Baszanger : 1997).

Il en va de même pour la question de la restitution aux acteurs. A qui s'adresse-t-on en écrivant un mémoire ? Une étude ? Un rapport ? Dans mon cas ce mémoire doit s'adresser tout autant aux salariés du PASSE-JARDINS, qu'aux jardiniers ou à mes référents universitaires. Cela implique des considérations pratiques tant pour le sujet étudié que pour la forme de sa restitution. Basculant de monde en monde, de public en public, une de mes craintes peut être que ce mémoire finalement ne s'adresse à personne. Ce mémoire s'accompagnera de deux

restitutions : une restitution universitaire à l'université Lyon 2 avec mes référents universitaires, et une restitution professionnelle avec les salariés et les membre du CA du PASSE-JARDINS.

Construction d'un objet d'intervention

Je souhaiterais profiter de ce mémoire pour introduire les propositions d'écologie pragmatique d'Emilie Hache qui invite à fabriquer de nouvelles morales incluant les relations que les humains entretiennent avec les animaux, les climats, les mers, etc., avec leurs milieux et leurs environnements qu'ils construisent autant qu'ils participent à les construire. Avec les multiples crises écologiques qui se portent à notre regard depuis quelques décennies, Hache appelle aujourd'hui à de nouvelles propositions qui doivent s'appuyer sur la multitude des expérimentations engagées tout autant par les scientifiques, les ingénieurs, que les personnes ordinaires qui traditionnellement n'ont pas voix au chapitre (*reclaiming*). En s'attachant à regarder au plus près de ce que à quoi on tient et non prescrire ce qu'il conviendrait de faire – en maintenant ensemble les enjeux moraux qui nous anime et leurs conséquences politiques – elle invite à s'intéresser aux pratiques individuelles et collectives qui émergent dans les pays du Nord, « expérimentant des modifications de manières de vivre à différentes échelles » (Hache : 2011) qui sont relativement peu engagées dans les textes académiques et qui tentent de reconstruire les formes d'un commun (*common*).

Des hypothèses à la problématique

Dans le but de répondre à la commande qui m'a initialement été posée ainsi qu'au re-questionnement auquel je l'ai soumis, je propose de suivre quatre propositions de travail qui permettent de maintenir un fil rouge dans ce mémoire et qui pourraient permettre de mettre à jour les dimensions proprement expérimentales émergeant des sciences participatives et des jardins partagés. Ce qui nous permettra finalement d'évaluer et de comparer la pertinence des sciences participatives dans les jardins.

- Sciences participatives et jardins partagés ont pour similarité de partager une même sensibilité au sujet de la participation en cela qu'ils mettent tous deux en lumière la dimension contributive à une œuvre collective : la production d'une alimentation collective dans le cas des jardins partagés d'une part et la production d'une connaissance scientifique de la biodiversité d'autre part.
- Les jardins partagés sont marqués par leur importante diversité de pratiques, d'activités et de modes de gouvernance, ce qui rend difficile une approche purement comparative des jardins collectifs entre eux.

- Les relations qu'entretiennent les jardiniers avec les animaux qui cohabitent avec eux dans leur jardin relèvent tout à la fois d'une question environnementale, impliquant la transaction de l'être avec son milieu, entre humain et non-humain, que sur les artefacts par lesquels ils interagissent.
- Les sciences participatives invitent à prendre en compte la question d'un partage de l'expertise entre ceux qui conçoivent les protocoles mais aussi ceux qui les tiennent en main et participent à une problématisation du monde selon des modalités d'expertise qui leur sont propres.

Ces propositions permettent de poser une problématique qui pourrait en même temps répondre aux attentes du PASSE-JARDINS, quant aux modalités d'une mise en place des sciences participatives au jardin et aux attentes d'une recherche socio-anthropologique qui attend de l'enquêteur qu'il étudie les facteurs développementaux déjà présents sur le terrain et de proposer à partir d'eux des pistes d'accompagnement aux acteurs.

En somme, je me demande en quoi le développement des programmes de sciences participatives de la biodiversité ordinaire dans les jardins partagés vient rendre compte de la pluralité des engagements qui ont cours sur ces territoires et participent à en faire des « environnements capacitants ».

J'emprunte cette notion d'environnement capacitant à l'ergonomie, dans le programme de recherche ouvert par l'ergonomie constructive (Falzon : 2013), à partir de la notion d'*empowerment* et des travaux d'Amartya Sen. L'ergonome Falzon définit un environnement capacitant autour de trois caractéristiques⁷ :

- Préventif : caractérisant un environnement permettant de préserver les capacités futures d'action
- Universel : caractérisant un environnement prenant en compte les différences interindividuelles permettant de compenser les déficiences individuelles

⁷ Pour une mise en application de cette notion d'environnement capacitant en situation opérationnelle, voir le travail d'Aude Villemain et Yannick Lémonie sur l'activité des techniques sur la base polaire Dumont d'Urville (Villemain et Lémonie : 2014)

- Développement : caractérisant un environnement permettant le développement de nouvelles compétences et de nouveaux savoirs participant à l'élargissement des possibilités d'action et un meilleur degré de contrôle sur les tâches et activités.

Dans le cas des jardins partagés et des sciences participatives, le point de vue développemental semble être le plus intéressant à questionner. Nous pouvons notamment y voir ce qui semble être la même sensibilité à la finalité de l'action collective que l'on peut retrouver chez Hache. C'est en cela que je souligne l'intérêt d'une certaine prise en compte de la dimension morale des jardins partagés. Morale, ici, n'est pas à entendre comme une attitude normativement attendue par des institutions sociales ou aux groupes sociaux auxquels se soumettent les jardiniers, mais plutôt aux rapports quotidiens qu'ils entretiennent avec leur environnement dans ce qu'il considère comme d'une attitude « juste » et devant être prise en compte dans la conduite de leurs actions.

En Agronomie il est nécessaire de fabriquer une problématique au départ du travail de recherche alors qu'en Sociologie ou en Anthropologie il est plus courant que la problématique émerge à la fin de l'enquête car dans l'approche inductive c'est le terrain qui oriente le regard du chercheur. Je travaillais alors, au PASSE-JARDINS, avec des personnes ayant suivi des formations en Agronomie et qui nécessitaient la pose d'une problématique dans une conception poppérienne de l'activité scientifique, conception commune par ailleurs dans les activités scientifiques des sciences naturelles (dites « dures ») par opposition aux sciences humaines (dites « molles »). Cela pour dire que la problématique que je propose n'est pas la réponse tranchée d'une question technique, mais une proposition problématisée servant principalement de fil rouge à l'exposition d'une expérience d'enquête amenant à des voies d'action.

Confronté à une rencontre avec divers programmes de sciences participatives (en soit le SPIPOLL, Les protocoles de l'Observatoire de la biodiversité des jardins, et Les Oiseaux du jardin) les jardiniers se sont retrouvés face à des réalités diverses tenant à la pluralité des pratiques et des représentations vécues par les acteurs et auxquelles il me paraît pertinent de rendre compte.

Méthodologie de la recherche

Dans la pratique, l'enquête est fondée sur un art du bricolage. Certains chercheurs définissent la recherche comme un art du bricolage et de l'emprunt. Quand une méthode est exposée, elle l'est souvent sous la forme d'un modèle abstrait difficilement praticable comme tel. Le qualificatif « compréhensif » donne déjà une indication à certains entretiens. Il faut le comprendre comme un élément visant l'explication, et non un objectif en soi : c'est un instrument dont l'objectif n'est pas la production théorique mais l'étonnement. Les entretiens donnent l'avantage pour comprendre et détecter des comportements, processus et modèles théoriques, plutôt que décrire systématiquement, à mesurer ou à comparer. Ainsi dans le cadre des méthodes qualitatives produisant de façon évolutive une théorie fondée sur les faits, un test de validation des résultats n'a pas lieu d'être puisque le terrain est déjà la contrainte initiale de l'enquête. L'ordre de la procédure est inversé. L'originalité de la méthode est fondée sur le fait que découverte et justification sont intimement et continuellement imbriquées.

Dans le souci de ne pas écarter trop vite les « résidus » de données, pouvant être considérés comme des détails, je tente de prendre en compte la pluralité des situations, avec leurs nuances et parfois même leurs contradictions. Les questions de recherche naissent progressivement de la perplexité engendrée par des moments d'étonnement en situation. Elles sont affinées par la remise en cause de mes questionnements initiaux. Les objets de recherches peuvent être redéfinis en réaction à ces « surprises ». Autrement dit, mon enquête était ouverte à l'inattendu et réceptives aux remarques faites par les jardiniers par la médiation d'un tâtonnement ethnographique (Perrot & Zinn : 2015).

Concernant les données de l'enquête, celles-ci ont pris quatre formes. D'une part j'ai effectué des entretiens avec des jardiniers de jardins partagés ; le choix des jardiniers se faisant en fonction de leurs implications et leur ancienneté dans la vie collective du jardin. D'autre part j'ai pu observer la pratique souvent quotidienne de jardiniers dans plusieurs jardins partagés selon les méthodes développées par l'éthographie et l'observation participante. Durant ces dernières il m'est arrivé d'utiliser la photographie pour rendre compte des diverses activités et événements collectifs que j'ai pu rencontrer. Finalement j'ai organisé diverses « sortie-jardins » : sorties d'observation de la biodiversité ordinaire accompagnées par les protocoles de sciences participatives retenus pour le projet du PASSE-JARDINS.



*Entretiens semis-directifs
avec les jardiniers*



*Captations visuelles par
photographies*

**Quelles marges de manœuvre des
jardiniers pour accueillir les sciences
participatives au jardin ?**



*Observations participantes
dans les jardins*



*Séances d'observations de
sciences participatives*

L'étude que je propose ici repose au total sur une série de matériaux empiriques comprenant :

- 10 jardiniers interrogés au cours d'entretiens semi-directifs.
- Environ 40 jardiniers observés durant leurs pratiques de jardinages dans les jardins partagés.
- Près de 80 jardiniers accompagnés lors de six séances d'observation de sciences participatives dans les jardins.
- 139 photographies prises de l'activité des jardiniers en jardins partagés.

Les données ainsi récoltées viennent conjointement de neuf jardins de la Métropole de Lyon :

- Jardinons ensemble, 38 090 Villefontaine
- Le Jardin de la Murette, 69 001 Lyon
- Le jardin du Quai Rambaud, 69 002 Lyon
- Le Jardin Vol'terre, 69 003 Lyon
- Le Secret d'Irénée, 69 005 Lyon
- Le Jardin du Pré Sensé, 69 008 Lyon
- Le Jardin du Champverdoyant, 69 009 Lyon
- Le Potager en Soie, 69 120 Vaulx-en-Velin
- Le Jardin de l'Envol, 69 200 Vénissieux

PARTIE 1 : PETIT PRECIS DES JARDINS PARTAGÉS

Dans cette première partie je tâcherai de présenter plus précisément l'organisation du PASSE-JARDIN et comment cette dernière s'inscrit dans le paysage des jardins partagés lyonnais en mettant en lumière son mode d'organisation auprès des acteurs de terrain, les enjeux organisationnels que cela nécessite, mais aussi en mettant en lumière la reconnaissance des jardins partagés comme entités créatrices de lien sociaux locaux. En partant de cette question, je porterai une attention particulière à présenter l'histoire des jardins partagés en commençant du mouvement de *Guerrilla Gardening* qui les a vu naître aux Etats-Unis puis en interrogeant la reconnaissance de l'état américain dans la constitution des premiers jardins collectifs aux Etats-Unis avec les jardins de la victoire quelques décennies avant eux. Je ferai alors un pas-de-côté pour comparer cette histoire avec celle de l'émergence de la notion de *reclaiming* et comment cette dernière réinterroge la place de l'action dans les jardins partagés.

1.1 Les jardins partagés à l'interface des acteurs du territoire

1.1.1 Accompagner et faire émerger les jardins partagés

Mis à disposition par une collectivité, par un bailleur (ou simplement étant un terrain privatisé), un jardin partagé est généralement géré par une association d'habitants vivant autour de celui-ci. Ces derniers peuvent y faire pousser des fruits, des légumes ou bien même des plantes aromatiques et fleurs. Cela participe à en faire des lieux d'animation de quartier.

Apparus il y a plus d'une quinzaine d'années en France, les jardins partagés restent peu connus du grand public. Leur histoire est liée à la naissance du réseau du Jardin dans Tous Ses États (JTSE) en 1997. Ce dernier est actuellement représenté par une douzaine de structures régionales, dont Graine de Jardins (présente en Ile-de-France) ou Le PASSE-JARDINS (pour la région Auvergne-Rhône-Alpes). Le concept français de « jardin partagé » est né au sein de ce réseau d'acteur avec l'appui de la Fondation de France. Ceux qui ont participé alors à la constitution de ce réseau venaient de milieux très différents : du monde de la recherche en sociologie, de l'éducation à l'environnement, du militantisme, de l'insertion sociale, etc. L'apparition du PASSE-JARDINS semble donc indissociable de l'émergence de la catégorie des « jardins collectifs » et des « jardins partagés » en France.

En France, il faut donc attendre jusqu'en 1997 pour voir émerger le premier jardin communautaire (dit alors partagé), avec le jardin des Retrouvailles à Lille, en même temps que se déroule le Forum National Jardinage et Citoyenneté où des intervenants américains et canadiens sont venus expliquer le fonctionnement de ces jardins. Cela amena donc la création des réseaux régionaux. Le PASSE-JARDINS en sera un représentant pour la région Rhône-Alpes, puis Auvergne-Rhône-Alpes avec le remaniement des régions à la suite de la loi dite « relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral » du 16 Janvier 2015.

La définition des « jardins collectifs » et des « jardin partagés » n'est pas commune à tous les acteurs (Den Hartigh : 2013). Cependant une proposition de loi votée au Sénat dite « relative aux jardins collectifs » jette les bases de ce qui sera une définition englobante des « jardins partagés », « jardins d'insertion », et « jardins familiaux »⁸. Le PASSE-JARDINS utilise

⁸ Texte n°368 (2001-2002), à retrouver sur le site www.senat.fr. Rapport n°376 Voté par le Sénat et transmis à l'Assemblée Nationale le 13 Octobre 2003 (texte n°117)

rarement le terme de jardins collectifs pour n'utiliser que le terme de jardins partagés, plus particulièrement englobant les jardins d'habitant et d'insertion et séparant les jardins familiaux.

Aujourd'hui, la mission que se donne dans son projet associatif pour la période 2015-2020⁹ le PASSE-JARDIN s'oriente autour de trois compétences pour accompagner les jardins partagés de la région.

- *Représenter* les jardins partagés auprès des élus, des institutions, des citoyens, et de nos partenaires,
- *Rendre pérenne* le maillage des jardins partagés sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes
- *Expérimenter* de nouveaux espaces, de nouvelles coopérations et de nouvelles méthodes culturelles au jardin.

Ma mission de stage semblait vraisemblablement prendre appui sur la mission d'expérimentation que s'est donnée le PASSE-JARDIN en cela que l'association mobilise des enjeux, plus ou moins nouveaux, autour des sciences participatives et tente de lever de nouveaux partenaires.

1.1.2 Une structure régionale aux prises autour de cinq enjeux

Pour le PASSE-JARDINS, l'enjeu de ce stage est triple. Il s'agit d'une part de créer un pont entre les jardins partagés et le principe des sciences participatives, tous deux semblant partager ce qui serait un principe d'action commun – un principe philosophique commun. D'autre part il s'agit d'asseoir la position du PASSE-JARDINS comme « cœur de réseau » des jardins partagés en Auvergne-Rhône-Alpes en le plaçant comme acteur de référence au sujet des sciences participatives dans les jardins. Enfin l'intérêt est aussi de permettre à l'association l'accès à de nouveaux financements autour des thématiques de la nature et la biodiversité, comme cela est performé dans la réponse à l'appel à projet *Mon projet pour la planète* mis en place par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire en 2018.

Concernant le premier enjeu, on pourrait le qualifier comme étant un *enjeu moral*. Il s'agit pour la structure de souligner un partage d'une dimension philosophique commune entre la vision

⁹ Accessible à cette page : <https://www.lepassejardins.fr/le-projet-associatif-du-passe>

de la permaculture défendue publiquement par le PASSE-JARDINS et la sollicitation citoyenne engagée dans les programmes de sciences participatives tels que les défend Vigie-Nature. Il semble qu'on trouve au cœur de ces deux démarches un facteur commun : la prise en compte de la personne comme initiateur de pratiques utiles par l'orientation de son action et de son attention vers un principe commun, et ainsi repositionner l'individu comme détenteur d'une connaissance locale trouvant une utilité pour tous, « sa pierre à l'édifice ».

On pourrait qualifier le second enjeu comme un *enjeu relationnel*. En effet pour le PASSE-JARDINS qui se présente lui-même comme un « cœur », il y a un enjeu de mobilisation autour de cette activité et par extension autour de la structure. Ce qu'il faut souligner ici c'est la situation actuelle de la structure par rapport aux jardins. Cela s'est traduit par deux observations : l'organisation est en contact de longue durée avec un cercle restreint de jardins, que les membres de la structure connaissent bien ; par ailleurs ils ont une difficulté pour garder des liens et de continuer à accompagner les nouveaux jardins après le temps de création et de stabilisation de ceux-ci. En somme, il y a une attente autour du programme de sciences participatives pour que ce dernier fasse se rencontrer et côtoyer les jardiniers de différents jardins – chose dont nombre de jardiniers sont attristés que ce ne soit pas le cas actuellement – et dans lequel le PASSE-JARDINS pourrait se placer comme acteur de référence et ainsi dynamiser son cercle relationnel.

Le troisième enjeu peut quant à lui être qualifié d'*enjeu économique*. Comme nous l'avons vu précédemment, le PASSE-JARDINS a connu une situation financière incertaine avec l'arrêt du financement de la région. Le programme de sciences participatives ayant trait à la biodiversité, la structure y voit aussi un enjeu de financement dans la mesure où ce nouveau domaine d'activité lui permet de répondre à des appels à projet autour de la biodiversité et sa protection, – comme avec *Mon projet pour la planète*. Cela permettrait à l'association d'établir une marge certaine pour le maintien de l'équilibre de ses comptes. Par ailleurs ce rapport s'inverse aussi. Il m'a été plusieurs fois rappelé par les salariés l'horizon incertain de ce projet et qu'ils ne savent pas s'ils continueront à le soutenir par la suite en 2019 ; ce projet étant subordonné à l'acquisition de financement pour la structure. Les salariés de la structure me demandant alors d'assister à plusieurs événements publics d'autres organisations car ils pourraient permettre de tisser des relations pouvant à terme être porteuses de financement. Le projet étant paradoxalement apparu en partie en réaction à la situation incertaine de la structure.

Deux autres enjeux ont émergé durant mon stage, sans y être pour autant premièrement destiné. D'une certaine manière ces enjeux portent des marques nouvelles d'inquiétude.

Le premier d'entre eux pourrait être qualifié d'*enjeu d'image public*. Il me semble ainsi que les exigences de structuration de l'action et de présentation à l'extérieur de la structure répondent d'une volonté de retrouver une maîtrise de la présentation publique de l'association, ou tout du moins d'éviter que la structure perde le contrôle des modalités de sa visibilité. Je suis publiquement devenu un service civique aux yeux des salariés et des membres du CA, et non plus un stagiaire en fin d'étude. Ces derniers me présentant comme tels aux partenaires, qui étaient alors surpris de me voir les approcher pour une enquête et des entretiens.

Le deuxième enjeu est interne à la structure puisqu'il concerne un *enjeu de transmission* pour donner suite au départ de plusieurs salariés notamment au départ récent de la directrice de la structure. Il ne serait pas faux de dire qu'il s'agit de l'autre versant du premier enjeu puisqu'il me semble que ceux-ci sont les deux faces d'une même pièce. Les deux étant pareillement marqués chez les acteurs de l'empreinte de l'incertitude. Chose qui a été exprimée par les salariés lors du CA du 8 Mars 2018. « J'ai peur de ne pas tout avoir sous la main », peur des oublis, peur aussi de la perte de compétences techniques (notamment autour de la permaculture). Ainsi depuis Mars 2018 plusieurs salariés ont été invités à se former et à « monter en compétence » pour compenser ces départs. Cela peut ainsi en partie expliquer la méfiance quant à l'incertitude des salariés quant au futur du projet de sciences participatives.

1.1.3 Reconnaissance des jardins partagés comme créateur de lien social

Il semble aujourd'hui difficile de ne pas reconnaître les jardins partagés comme des lieux participant à la création de lien social. Sur ce point, en dehors des discours prononcés par les acteurs, tant associatifs que municipaux, sur ce point plusieurs études ont déjà souligné l'intérêt des jardins partagés pour ce domaine.

Loin de nier la création de lien social des jardins partagés, Léa Mestdagh souligne une attention à porter sur une limite pouvant s'opérer quant au public de ce lien social. A partir d'un travail de thèse en sociologie sur plusieurs jardins partagés parisiens de proche banlieue, Mestdagh émet l'hypothèse que les jardins partagés peuvent former des « espaces d'entre-soi » (Mestdagh : 2015). Selon elle ces liens peuvent se retrouver limités exclusivement (je souligne) entre membres du jardin.

Par conséquent, selon Mestdagh :

« L'articulation entre lien social et entre-soi caractérise tout collectif formé sur la base d'une participation volontaire. Les choix des acteur.rice.s mettent en effet plus facilement en contact des profils proches socialement, qui sont susceptibles de partager des goûts et des valeurs et de pratiquer des activités communes. À l'inverse, cette possibilité de choix rend d'autant plus difficile la cohabitation avec des acteur.rice.s différent.e.s de soi et contribue à l'émergence de tensions » (Mestdagh : 2015 ; p.413)

Cependant le rapport sur la dimension nourricière des jardins partagés (SADL : 2017) et le rapport ARGOS offre une conclusion radicalement différente des résultats émis par Mestdagh. Pour eux, les jardins « ne fonctionnent pas en vase-clos mais sont, au contraire, en forte interaction avec leur environnement » (ARGOS : 2013). Le jardin partagé serait un « outil » de lien social au service des personnes et du territoire.

Comme cela a pu être souligné par l'étude de la promotion du master SADL, qui fait suite à une enquête en 2017 sur la dimension nourricière des jardins partagés, une « partie non négligeable des jardins de (leur) échantillon a su créer ou s'insérer dans un réseau multiple de relations et de partenariats au sein de leur quartier, voire en dehors de celui-ci ». Les jardiniers qu'ils ont pu observer utilisant alors le jardin comme outil pour s'élancer vers un investissement collectif qui, sortant du jardin, s'ancre dans le quartier. Ce dernier devenant ainsi une « interface » autour de laquelle émerge divers acteurs du territoire. J'ai aussi pu confirmer le même développement avec certains jardiniers que j'ai pu rencontrer. Je pense notamment aux jardiniers rencontrés au Jardin de la Muette, géré par l'association Grattons les pentes, qui s'organisent une à plusieurs fois par semaine des séances de Qi Gong avec les habitants du quartier.

Au vu de l'enquête menée par les étudiants de SADL de 2017 (comme pour le cas du rapport ARGOS) concernant alors les jardins partagés de la région Rhône-Alpes, on pourrait alors supposer que pour le territoire lyonnais la question de la création de lien social dans les jardins partagés concerne davantage la mixité/homogamie sociale du territoire en question que l'organisation formelle des jardins partagés.

Néanmoins ces divers rapports et documents, académiques ou opérationnels, renseignent la reconnaissance qui est aujourd'hui faite de la question de la création de liens sociaux dans les jardins partagés même si certains travaux en soulignent des limites.



Photographie prise du jardin du Pré-Sensé, lors d'une rencontre préparatoire des 20 ans du PASSE-JARDINS

1.2 Voir les jardins partagés comme espaces de revendication d'autres manières de faire

1.2.1 Le jardin comme lieu d'une mobilisation citoyenne

Du côté du droit français, c'est la loi dite « Royer » de 1976 qui vient exprimer la première loi du droit des collectivités locales à acquérir des terrains pour des jardins familiaux et mettre à disposition des terrains de taille équivalente en cas d'expropriation. Il s'en suivra la loi dite de « lutte contre les exclusions » du 29 Juillet 1988 qui viendra encadrer les jardins d'insertion. C'est ainsi qu'en 2002, suite aux transformations engendrées par l'arrivée en France des idées des jardins communautaires, est proposée à l'initiative du Ministère de l'Agriculture une concertation visant à l'encadrement juridique des jardins dit collectifs afin « de faire entrer dans le cadre rural les jardins partagés et les jardins d'insertion au côté des jardins familiaux » réunis sous l'appellation de « jardins collectifs » (Den Hartigh, 2013, p.22-23). Il en résultera une proposition de loi dite « Relative aux jardins collectifs » présentée au Sénat le 2 Juillet 2003, votée par ce dernier le 14 Octobre 2003, puis transférée à l'Assemblée Nationale où elle n'est toujours pas passée au vote. Représentée en 2007, elle sera renvoyée à la Commission des affaires économiques – devenu entretemps la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire –, puis en 2012 à la Commission des affaires culturelles et de l'éducation. A l'heure actuelle cette loi n'est toujours pas en application, le droit encadrant les jardins d'insertion ou familiaux n'a pas changé et le droit ne reconnaît toujours pas juridiquement ni les jardins collectifs ni les jardins partagés.

Trouvant ses origines dans l'émergence des jardins ouvriers de la fin du XIXe et la première moitié du XXe siècle, puis dans les jardins familiaux – existants encore de nos jours – pour donner suite à la loi du 26 Juillet 1952 qui vient réglementer leur fonctionnement, les jardins dit partagés sont plus récents. Ils sont issus de certains mouvements de contestation écologique de la fin des années 60 visant les espaces urbains délaissés. On retrouve notamment l'expérimentation dans les années 70 des formes de guérilla potagère (*green guerilla*) et la création en 1973 par Liz Christy et des militants jardiniers (*gardening activists*) du premier jardin communautaire (*community garden*) à Manhattan. Il inspirera la création dans les années 80 de plus de 800 potagers collectifs à New York (Den Hartigh, 2013).

Ainsi le terme de « jardin partagé » désigne plus communément des petits jardins de proximité, inspirés de ces jardins communautaires nord-américains. Comme dit précédemment, le réseau

du Jardin dans Tous Ses États a en effet joué un rôle essentiel dans la transposition et la diffusion du modèle des jardins communautaires, ceux se trouvant en particulier à New York et à Montréal où différents membres du réseau ont eu l'occasion de se rendre avec l'aide de la Fondation de France pour documenter ces pratiques alors émergentes.

Il est intéressant de noter qu'en anglais le substantif « community » renvoie à une notion de proximité et de collectif et non pas à une dimension communautaire telle qu'on peut le recevoir dans la langue française. Installés généralement sur d'anciennes friches, les jardins communautaires américains offrent à la fois un espace de jardinage aux adhérents de l'association, mais aussi un lieu de promenade au public.

On peut y retrouver des parcelles individuelles, parfois très petites, ou collectives où elles sont alors cultivées par l'ensemble des jardiniers utilisant le jardin. Nous pouvons retrouver ces deux modes de fonctionnement cohabitant ensemble dans de nombreux jardins partagés de la métropole de Lyon, même si la superficie des parcelles collectives dans les jardins partagés reste largement majoritairement supérieure face à celle des parcelles individuelles.



Photographie prise au jardin du Quai Rambaud, lors de ma deuxième rencontre avec le collectif

1.2.2 Home-front ecology & reclaiming : les jardins de la victoire

Cependant il convient de noter que l'expérimentation de Liz Christy et des militants jardiniers américains, malgré l'engouement qu'ont pu avoir leurs démarches, ne connut pas un succès similaire auprès des institutions américaines de l'époque ; comme cela peut encore être le cas aujourd'hui où l'on peut retrouver un certain manque d'intérêt pour les jardins partagés de la part des instances législatives françaises.

Avant d'aller plus en avant dans ma démonstration, il me paraît important de souligner une certaine affection que je porte pour les questions soulevées par l'émergence des jardins partagés, et plus globalement encore sur l'évolution des pratiques relevant d'une certaine écologie politique du *reclaiming*. Cela amène à questionner la place de l'Etat dans la reconnaissance des moyens d'expérimentations relevant d'un commun et dont il me semble que les jardins partagés sont porteurs.

Selon la philosophe Emilie Hache :

« Reclaiming des choses communes ne signifie donc pas réclamer à l'identique des biens communs déjà existants, mais plutôt de les réinventer tels que nous en avons aujourd'hui besoin ; cette remémoration de l'histoire des commons étant aussi un moyen de nous préparer » (Hache : 2011 ; p.208)

Ainsi on peut souligner que les jardins communautaires ne furent pas la première forme de jardins cultivés collectivement participant d'une expérimentation entre l'individu et le bien commun (*res publica*). Le sociologue Mike Davis dans un article initialement nommé « Home-front ecology » présente la transformation des modes de vies des américains lors de la seconde guerre mondiale (Davis : 2008). Transformations ayant eu lieu en seulement quelques années. Parmi ces transformations, l'état américain mit en place pour soutenir l'effort de guerre une politique de lutte contre la pénurie alimentaire dont les « jardins de la victoire » furent d'importants symboles en invitant les américains à produire collectivement leur propre nourriture. C'est ainsi qu'en 1943 on dénombra plus de vingt millions de jardins de la victoire aux Etats-Unis, la Maison Blanche donnant elle-même l'exemple avec son propre potager. La ville de Chicago lança même une campagne nommée « *Clean up for the victory* » (« Nettoyer pour la victoire ») qui fit appel aux écoliers pour nettoyer des terrains à l'abandon pour en faire des jardins de la victoire.

La similitude entre les jardins partagés et les jardins communautaires avec les jardins de la victoire est frappante mais participe par la même à faire à ressentir l'écart entre cette période et celle que nous connaissons aujourd'hui. Alors que les jardins de la victoire furent encouragés par l'Etat, à travers un dispositif de propagande, aujourd'hui les jardins partagés émergent de la volonté de différents publics. Cela permet aussi de relativiser certaines critiques adressées aux jardins partagés les accusant d'un retour en arrière, rétrogradant les avancés faite en matière agronomique, et posant la question de la reconnaissance de l'acteur mettant en place l'initiative du jardin. Si le jardin communautaire est à l'initiative d'un individu ou d'un collectif (d'un public) ce dernier serait « réactionnaire » ? Alors que si l'Etat en était à l'initiative à travers une politique publique celui-ci serait deviendrait pertinent ?

Aujourd'hui, les jardins partagés n'émergent pas pour reproduire un modèle qui leur a préexisté mais ces derniers peuvent tirer une certaine légitimité de ces expérimentations politiques. La notion intraduisible de *reclaiming* tend à marquer ce « rapport vivant au passé » qui n'appelle pas à un retour en arrière idéalisé mais plutôt « la création de nouvelle possibilité de vie collective » (Hache : 2011), qui peuvent tout autant être des tentatives de réponses à la question morale du (comment) bien vivre ensemble en ne questionnant plus la moralité pour un impératif prévalant aux pratiques mais dans une perspective pragmatique ; c'est-à-dire prenant appuis sur les situations par l'expérimentation. En somme, comment aujourd'hui les jardins partagés interrogent les pratiques des jardins pour en faire des questions morales (comment bien vivre ensemble ?) appelant à la prise en compte de situations et d'entités nouvelles (comme la biodiversité ordinaire) en expérimentant de nouvelles pratiques.

PARTIE 2 : LE TRAVAIL JARDINIER : ENTRE ACTIVITÉS ET RECONNAISSANCE DES « BONNES » PRATIQUES

Les visites de jardins forment des moments d'ethnographie privilégiés pour le recueil et le questionnement des données. En prenant part aux collectifs jardiniers, observant les interactions entre les membres du collectif à partir d'une approche par tâtonnement, cela permet de constater comment les jardiniers recadrent ce qu'ils considèrent comme le champ de pertinence de leur activité. Les moments de regroupement collectif au sein des jardins étant peu commun et réglé selon un agenda précis, se déroulant à des dates fixées à l'avance par le collectif pour « s'occuper du jardin ensemble », ou pour la tenue d'un évènement collectif, ils sont d'autant importants qu'ils permettent l'émergence de relations nouvelles dans l'enquête.

Les premières observations qui ont été faites conduisent à constater que le milieu des jardins partagés ne se cloisonne pas aux seuls espaces cultivés. Evènements publics, conseils d'administration, formations, etc., autant de situations venant activer quelque chose qui définirait les jardins partagés comme des espaces sociaux. Le jardin se présente comme le résultat d'activités pratiques dont il implique de rendre compte pour comprendre les formes d'actions des jardins, et qui invite à interroger le cadrage de ces activités à la fois sur leurs modalités concrètes de réalisation que sur leur organisation au sein des groupes organisant les jardins partagés.

2.1 La question du « faire » dans les jardins

2.1.1 Une morale du « faire » ?

Les premiers mois de découverte de mon terrain ont remis en question plusieurs certitudes que je m'étais faites. Il n'est pas simple *a priori* de s'engager dans un programme de sciences participatives ni même de s'engager dans l'activité d'un jardin partagé. Cela pose de nombreuses questions tant dans la découverte de ces activités, que sur la discordance que ces dernières peuvent rencontrer. Il m'a souvent été dit qu'« on ne peut pas s'occuper d'autre chose que du jardinage, il y a déjà tant à faire... ». Il me semble qu'une des propriétés essentielles de l'activité dans les jardins partagés est que celle-ci est marquée par une plongée dans l'acte de *faire*. Pour le dire autrement, l'action prend toute la place. Quand on est dans le jardin, il faut faire *quelque chose*.

Initialement, ce paradigme du *faire* à émerger dans les années 2000 autour de collectifs nord-américains enthousiasmés par les activités artisanales et le bidouillage. Ces dernières réinscrivent les pratiques dans des espaces et avec des moyens où le travail est sa propre fin. Cette conception du travail doit beaucoup de son émergence à la constitution des hackerspaces (Lallement : 2015) et plus récemment, avec ce qu'on appelle en France, les tiers lieux qui sont des espaces privilégiés pour l'observation du bricolage collectif et du DIY (*Do It Yourself*). Cependant le paradigme du faire ne s'arrête et ne s'épuise pas là. Lors de mes observations dans les jardins collectifs de la métropole de Lyon, j'ai pu m'étonner d'y retrouver une certaine similitude avec l'approche émergente du *faire*.

« Dans un sens on peut dire je m'occupe dans le jardin, je glandouille, des fois je fais des choses importantes, et des fois des choses qui ont une importance très très limitée mais qui me vont bien à faire à ce moment-là. »

Les jardiniers s'inscrivent dans un rapport moral aux jardins de sorte à ce que ces lieux deviennent des espaces d'expérimentations autour desquels les jardiniers se posent, réfléchissent, « glandouillent », « grattent » la terre, etc. Les jardins ne sont pas des purs lieux de production nourricière, même si cette dernière occupe une place importante pour de nombreux jardiniers, mais développe aussi une relation morale au travail où le travail se fait aussi pour soi, parce que ce sont des choses qui « (leur) vont bien à faire à ce moment-là ».

Il me semble important de ne pas se méprendre sur l'engagement que les jardiniers portent à leur travail. Ce dernier n'est pas perçu par eux comme un enjeu individuel ou au bon vouloir de leurs humeurs, mais dans une inscription locale à l'échelle du jardin d'une entente sur sa portée morale. C'est-à-dire comment collectivement les jardiniers ont conçu et s'approprient les règles et normes de vie du jardin, certain jardin ayant des règles internes stricte appelant à être respectées alors que d'autres adoptent « une optique de la bonne franquette ».

« Au départ dans ce jardin, on avait une optique de la bonne franquette [...], faire les choses le plus naturellement possible. On avait photocopié un règlement intérieur qu'on avait trouvé sur internet [...] ça doit faire dix ans que personne ne l'a lu. »

Parmi les jardiniers que j'ai pu rencontrer et les jardins que j'ai pu approcher, cette deuxième optique semble être la plus répandue dans la métropole de Lyon même s'il semble aussi qu'au sein d'un même jardin la dichotomie entre ces deux approches font souvent l'objet d'une redéfinition constante en fonction des événements que vivent les jardiniers et leur jardin. Cette tension est ce qu'une jardinière de l'Envol me nomma un jour comme étant « la vie secrète des jardiniers », la redéfinition courante de ce qui est juste et les manières d'y prendre part pour le définir.

De manière fort différente, le faire s'incarne aussi dans une dimension plus politique d'une définition collective de l'action en commun entre les jardiniers.

« Je me suis autoproclamée, parce que je suis exigeante là-dessus : j'aime bien le faire retravailler par plusieurs personnes. Je pense qu'au niveau politique c'est important. Du coup je le prends en charge parce que personne ne se précipite pour le faire. »

La division des tâches et des places ne semble pas toujours faire l'objet d'une décision collective et unanime mais d'un investissement immédiat qui « appelle » à être investi, l'enjeu étant alors de répondre convenablement à la place donnée et de concevoir des prises pour faire investir les jardiniers dans l'enjeu que peut connaître cette place, que ce soit de retravailler collectivement un compte-rendu de réunion (comme dit ci-dessus) ou de s'entendre sur quelles activités mettre en avant dans le jardin.

2.1.2 Faire communauté. Quand le jardin cesse d'être jardiné.

Si c'est bien l'activité de jardinage qui relie les jardiniers autour d'une pratique et d'un espace, c'est le collectif que compose les jardiniers du jardin qui en donne une dimension morale. Pour les jardiniers avec qui j'ai pu jardiner (notamment à l'Envol mais aussi au Jardin du Pré Sensé ou au Potager en Soie) la dimension morale de jardin ne se résume pas seulement dans les activités de jardinage mais aussi quand ils arrêtent de jardiner. Pour reprendre les propos de Zask : « *Souvent l'importance d'être en compagnie des autres et de faire quelque chose ensemble est si fortement affirmée que le jardinage peut sembler un simple prétexte* » (Zask : 2016). Le jardin ne peut se résumer au travail de la terre mais doit prendre aussi en compte tous les événements qu'il voit émerger.

Il s'agit en définitive de voir la communauté des jardiniers dans ses effets, et de comment ceux-ci participent des engagements des jardinier dans le jardin. Ce dernier passant par une étape de conception pour rendre possible ces effets, comme me l'a dit un jardinier de la Muette : « *On fait des repas dans les jardins, mais ce n'est pas régulier. Le samedi soi il y a un concert. On y joue à la pétanque un peu [...] on délimite ça sur un espace. C'est bien conçu* ». Ce travail de conception apparaît généralement au début de la réflexion des jardins quand ceux-ci se saisissent de l'approche permaculturelle. Cependant il s'agit davantage d'un travail d'aménagement des jardiniers avec le collectif et l'espace qui permet d'en délimiter les contours.

Repas, festivités, jeux, etc., de nombreuses activités apparaissent de manière ponctuelle dans les jardins alors que d'autres apparaissent de manière exceptionnelle, tel des événements. Ce fut le cas lors de la fête des 20 ans du PASSE-JARDINS qui eut lieu au jardin du Pre-Sensé. De nombreux jardiniers se sont présentés, intérieur ou extérieur au jardin, pour faire vivre cet événement au jardin. Dans un registre plus restreint, le jardin de l'Envol a organisé avec une artiste des séances d'écriture dans le jardin. Ces dernières étaient organisées par une artiste en résidence et qui souhaitait interroger l'émergence des mots en atelier. Je souhaite avancer dans cette partie une caractérisation du lien qui se tisse pour les jardiniers entre eux dans cet espace. Il ne s'agit pas d'un lien « fort », obligatoire et soumis à un agenda strict avec des méthodes posées à l'avance. Dans la petite dizaine de jardin que j'ai pu côtoyer durant mon stage au PASSE-JARDINS, c'est un lien « faible » qui relie les jardiniers, un lien de sociabilité ordinaire. Attention, « faible » ne veut pas dire dans ce cas que ce lien a moins de valeur que d'autres ou qu'il serait moins important, moins long. Il me paraît important de souligner que

dans les jardins partagés où je suis allé, où j'ai jardiné, mais où j'ai aussi mangé et joué, le lien que tisse les jardiniers entre eux sort du jardinage en lui-même et s'inscrit dans un registre du temps présent, des situations qui émergent, des événements et des opportunités qui animent la vie collective des jardiniers.

Les étudiants du SADL qui ont mené une enquête en 2017 dans les jardins partagés semblent l'avoir compris. Le jardin est un espace de « faire ensemble », qui permet l'investissement de la vie du quartier dans le jardin (SADL : 2017) ; que cela soit des habitants qui veulent juste pique-niquer dans les jardins ou des cours qui s'y déroulent comme au jardin de la Muette ou de grands repas collectifs comme au jardin Jardinons Ensemble. Le même problème que je confirme avec eux est qu'il est parfois difficile de faire se rencontrer des jardiniers de différents jardins pour former une communauté plus importante, et dans une certaine mesure dans un même jardin (comme a pu le dire un jardinier du Secret d'Irénée, voir ci-dessous) :

Quand la terre démange

L'association *Grattons Les Pentes* réunit les jardiniers du Jardin de la Muette. Situé sur les hauteurs de la Saône, le terrain a été confié à l'association fin 2009 par la municipalité. Suites à plusieurs échanges, nous pouvons nous étonner d'un double sens de ce terme « grattons » et qui renvoie aux multiples activités qui animent l'action jardinière.

Le sens premier auquel il se réfère directement concerne l'activité de jardinage auquel s'adonne les jardiniers sur les pentes de la Croix-Rousse. « Gratter » revoit donc directement au travail de la terre.

Le deuxième sens que nous pouvons voir émerger concerne plus distinctement l'alimentation. Les « grattons » sont des aliments utilisés comme amuse-gueules à Lyon, en apéritifs où les convives peuvent se rencontrer et échanger ensemble. Faire le jardin partagé, c'est aussi rendre propice la rencontre et l'échange sur les Pentes de la Croix-Rousse.

2.1.3 Le « Jardin », l'acteur vers lequel il faut tendre ?

Nous pouvons voir dans la diversité des actions que les jardiniers adoptent dans le jardin une posture particulière envers ce dernier qui renvoie au rapport qu'ils entretiennent avec le collectif de jardiniers. Il y a chez les jardiniers que j'ai pu rencontrer une attention accrue au jardin, attention qui se répercute sur les interactions sociales qu'ils éprouvent et qui peut amener à des situations de conflit dans les jardins.

« Ici pratiquement tous les conflits ont tourné autour des parents qui ont des enfants et qui les lâchent dans le jardin, et qui eux restent avec une bière. [...], ce qui n'est pas forcément compatible avec la culture [...] Ça s'est terminé avec une histoire où les gamins qui jouaient avec l'eau de la cuve [...] alors que dans un jardin comme ça c'est la seule réserve que tu as jusqu'au prochain orage. »

Ainsi à une époque le jardin du Secret d'Irénée a connu un « problème » concernant des enfants d'habitants et de jardiniers dans le jardin qui s'amusaient à jouer avec l'eau, et ce faisant épuisaient les réserves d'eau du collectif. Il m'importe de souligner ici l'attention que porte les jardiniers pour le jardin. Le jardin devient un acteur incontournable pour l'action et sa justification. Ainsi un autre jardinier m'informa que, pour le jardin de la Muette, la mare « *ne s'est pas faite. Il y aurait eu moins de place pour planter* ». Je souhaite souligner ici la sorte de double engagement qu'éprouve les jardiniers pour le « jardin » comme si celui-ci était un acteur à part entière et dont leur travail consisterait à participer de sa superbe.

De plus, je souhaiterais proposer une modeste typologie de relations qu'entretiennent les jardiniers avec ce « Jardin », qui pourrait permettre de mieux prendre en compte le rapport qu'ils entretiennent avec cet espace. Cela pourrait en effet être d'une certaine utilité dans la prise en compte des sciences participatives au jardin, même si on reconnaîtra ces deux formes de l'engagement chez la plupart des jardins et des jardiniers.

- Le Jardin comme finalité : Ancrée dans le jardin comme espace de jardinage que l'idée de la production nourricière des jardins partagées, l'engagement dans le jardin comme finalité participe d'une mise à distance des événements et des pratiques n'ayant pas de lien direct avec le jardinage. Il s'agit ici d'une forme d'engagement ayant pour but l'utilité pour le jardin. ; et dans le cas des sciences participatives, tel qu'a pu le soulever

un jardinier du Champverdoyant, il s'agirait de montrer leur intérêt pour la pratique du jardinage (et donc en finalité pour l'intérêt du Jardin).

- *Le Jardin comme moyen* : Ancrée dans le jardin comme espace de relation, on peut dire que cette forme d'engagement se veut plus esthétique que la précédente. Le jardin devient un moyen pour faire autre chose : contempler, jouer, observer, etc. Ce type de jardinier serait plus ouvert aux expérimentations collectives, moins porté sur la quantité de nourriture produite et, paradoxalement, plus attentif à la biodiversité qui peut investir le jardin. Ceux qui verrait le jardin comme espace permettant de jardiner « mais pas que » font le public supposé le plus intéressant pour les sciences participatives.

Ce n'est pas la première fois qu'un travail typologique est effectué sur les jardins partagés. Outre la typologie des jardins partagés, bien connu des jardiniers rencontrés, la sociologue Léa Mestdagh a également proposé une typologie des jardiniers de jardin partagé et des intérêts supposés qu'ils trouveraient à leur présence au jardin (Mestdagh : 2016) :

- *Le jardinier oppressé* : Mal à l'aise dans l'espace urbain, ce type de jardinier exprime un besoin de nature. La participation de ce dernier viendrait compenser une vie citadine qui lui paraît pénible, alors que le jardinage ravive pour lui des souvenirs d'expériences passés. Peu présent lors des événements et des discussions collectives, il répond néanmoins aux demandes de conseils et d'aides que l'on pourrait lui adresser. Fêru de botanique, ses échanges et son attachement passent par le partage d'un savoir-faire jardinier. Il participe ainsi à faire de son jardin un jardin refuge.
 - Pour un programme de sciences participatives dans les jardins, ce profil de jardinier pourrait devenir un acteur-ressource auprès des jardiniers pour travailler sur la relation entre la biodiversité et des pratiques jardinières.
- *Le jardinier isolé* : Recherchant la compagnie et l'échange dans le jardin, ce jardinier témoigne d'une situation économique moins favorisée. Pratiquant peu le jardinage, il lui est essentiel de trouver sa place dans le groupe, ce qui peut paradoxalement l'amener à vivre très difficilement une remise en question de « sa » place ou de « sa » parcelle. Il trouve dans le collectif un soutien et la reconnaissance qu'il peut avoir du mal à rencontrer dans d'autres domaines. Le jardin lui apporte une sécurité, presque familiale. Il participe ainsi à faire de son jardin un jardin convivial.

- Ce profil est celui qui pourrait le plus difficilement se rattacher à un programme de sciences participatives, à court terme. Néanmoins l'importance que pourrait revêtir sa reconnaissance pourrait en faire un adepte à long terme.
- Le jardinier animateur : Entretien un rapport positif au quartier, il aime monter des projets et est souvent force de proposition pour le collectif dans lequel il occupe souvent un poste à responsabilité. Fédérateur, c'est celui qui prend les initiatives en ce qui concerne la vie événementielle du jardin ou de son aménagement. Craignant l'inactivité, c'est un des jardiniers les plus actifs du collectif, néanmoins il est enclin à changer fréquemment de loisir comme de projet. Il participe à faire de son jardin un jardin porteur de projet.
 - Il pourrait sans doute être la meilleure porte d'entrée pour amener les sciences participatives au jardin, cependant il pourrait être difficile d'en faire un référent à long terme car il pourrait être tenté de passer d'un projet à l'autre.
- Le jardinier gentrificateur : Participant beaucoup aux événements du jardin, il occupe néanmoins une fonction plus informelle dans le groupe. Plutôt jeune il participe facilement et activement aux projets qui émergent dans le jardin. Ce dernier n'est sans doute pas son seul engagement associatif. Figure hybride entre divers engagements, il peut amener de nouvelles perspectives dans un jardin et s'inscrire durablement dans un projet. Il participe ainsi à faire de son jardin un jardin vitrine.
 - Facilement approchable et ouvert sur les nouveaux projets dans les jardins, il ne souffre pas de changement brusque de projet ; ce qui pourrait tout à la fois en faire un bon observateur de sciences participatives mais aussi des référents.

« Jardinage » ou « agriculture » ?

Une des critiques adressées à Joëlle Zask et son livre *La Démocratie des champs* (Zask : 2016), notamment soulevé dans les comptes-rendus de lecture, renvoie à l'indistinction dans son emploi entre « jardinage » et « agriculture ». On peut se demander si une différence qui pourrait être soulevée ne serait pas entre le jardin vécu comme espace morale de coprésence et l'agriculture comme espace productif d'investissement. N'ayant pas de données sur l'agriculture je n'irai pas plus loin dans la proposition ; cependant il pourrait être intéressant d'étudier à ce titre le rapport que les agriculteurs entretiennent avec leur corps et la terre.

2.2 Les enjeux de participation au jardin

Le jardin partagé fait l'objet d'attention accrue sur la participation locale. Considéré par un nombre important de jardiniers en jardins partagés comme « porte-étendard¹⁰ » de l'action du développement social, la question de la participation est presque saisie comme étant alors une action de quartiers. Il m'intéresse particulièrement ici de revenir, dans une partie qui se veut résolument plus courte, sur l'acte de « participer » des jardiniers. En somme, comment la démocratie s'incarne socialement, politiquement et culturellement dans la participation au jardin, conçue comme la combinaison entre *prendre part*, *contribuer* et *bénéficier* selon les trois figures de la participation soulevées par Zask (Zask : 2011).

2.2.1 Prendre part : être partie prenante de la communauté jardinière

La première figure que propose Zask pour questionner la participation dans les communautés humaines (en dehors de l'injonction participative que les politiques publiques territoriales mettent en avant depuis plus d'une dizaine d'année) est celui du *prendre part*. Il s'agit pour Zask de prendre part « à un groupe dont la finalité est l'activité commune » et ce faisant faire émerger le commun du groupe. Il y a ici une mise en avant de l'individualité de la participation qui invite à prendre en considération la sociabilité chez les jardiniers.

Alors que la multiplicité des parts qui constitue les champs d'expérience est rarement pris en compte, on peut constater que souvent dans les jardins partagés la simple présence des jardiniers participe d'une « part » pour le Jardin. Le Jardin comme œuvre collective, en somme. C'est là que nous pouvons poser cette première figure : celle de la participation des jardiniers au jardin comme œuvre collective. Il s'agirait de travailler sur ces liens mutuels qui sont à la fois banals et extraordinaires car ils marquent souvent la sociabilité quotidienne qui nous lie autour d'un objet permettant l'émergence d'un commun entendu comme « *cette zone fluctuante dont les contours sont définis par l'assemblage des positions personnelles* ».

2.2.2 Contribuer : façonner du commun ensemble

La deuxième figure qui émerge de l'investissement participatif renvoie à un domaine plus « intime » de la part : celle de la contribution, entendu comme un investissement personnel. (« qui donne de sa personne »). Cela conduit les participants à s'engager vis-à-vis de ce point

¹⁰ Terme mobilisé par un groupe de jardinier lors d'une formation sur la permaculture dans les jardins partagés au Centre Social de la Sauvegarde, durant la période de repas.

commun, en l'occurrence pour les cas qui nous intéressent ici : les jardins partagés et les sciences participatives. Occasion de façonner un bien commun, fruit de l'association des jardiniers. Il n'y a que le commun qui peut être façonné par les parts que chacun des jardiniers apportent pour former un champ d'expériences potentielles. Le commun devient un accord sur les activités, qui perpétue l'individuation du jardinier et qui est une réaction de ce dernier à son environnement. Cela s'inscrit dans l'idée de Zask, qu'elle remobilisera dans *La Démocratie des champs* (Zask : 2016) d'une « démocratie contributive » qui se distingue de la « démocratie participative » par l'inclusion de la notion de la construction d'un « public ». Public étant le terme qu'elle reprend à Dewey pour qualifier ce double enjeu de reconnaissance d'une situation problématique et de la constitution d'une communauté pour tenter d'y apporter une réponse.

Venir dans un jardin partagé, jardiner, mais aussi participer aux différents événements qui le composent, contribuent à amener une part au bien commun que forme le « Jardin » en se confrontant à un milieu, à un environnement qui nous éprouve. Les jardiniers par cette contribution, sentent qu'ils participent d'un bien commun qui leur donne un pouvoir d'agir (*empowerment*) sur leur environnement en les inscrivant dans une communauté d'action, comme personne.

Mais il en va de même pour les sciences participatives. Un jardinier m'a ainsi justifié l'intérêt qu'il pouvait trouver aux sciences participatives, alors que je lui expliquais comment reconnaître les différents taxons d'abeilles à partir de la fiche de terrain de l'Observatoire des abeilles, de « contribuer à quelque chose... mettre un peu ma pierre ». On peut voir là il me semble une dimension essentielle liant les jardins partagés et les sciences participatives et qui enjoint à penser de nouvelles pratiques : nous sommes là face à deux communs bien différents, le « Jardin » et la « Science participante », qui sont des ressources dans lesquelles peut puiser le jardinier pour autant qu'on puisse trouver un *dénominateur commun*. Comment alors penser les sciences participatives au jardin (l'intérêt des « Jardin » pour la « Science participante ») mais aussi penser le jardin dans les sciences participatives (l'intérêt de la « Science participante » pour les « Jardins »). Cela amène donc à un travail sur la contribution de la biodiversité animale au jardinage, mais aussi des techniques jardinières que les jardiniers peuvent employer par rapport à la biodiversité animale et qui restent à construire. Le PASSE-JARDINS pourrait ainsi se positionner là comme médiateur important pour constituer une communauté capable de prendre en compte les associations insectes-plantes, en plus des associations entre les plantes.

2.2.3 Recevoir une part : la reconnaissance personnelle comme ressource

La dernière figure que propose Zask est celle du bénéfice, figure essentielle dans le processus d'individuation des acteurs mais pourtant peu investie dans les programmes de sciences participatives (Prévot et al. : 2016). Bénéficiaire est une condition incontournable d'individuation dans les jardins. Les groupes de jardiniers ont besoin d'un environnement pouvant procurer des bénéfices collectifs (équitablement distribués) et individuels (capables de répondre à leur besoins singuliers), marquant ainsi une certaine attention aux autres. Il ne faut pas seulement donner, mais aussi recevoir pour assurer l'acte de participer.

Il y a là quelque chose que les jardins partagés peuvent apprendre aux sciences participatives : il s'agit de l'importance de la reconnaissance de la part et de la contribution. Par exemple, il est considéré comme « normal » dans les jardins partagés de repartir du jardin avec quelque chose, un panier de légume même, même si à la fin de chaque journée ce n'est pas toujours le cas. Le panier que les jardiniers reçoivent porte la marque de cette reconnaissance du travail du jardinage, et c'est en cela que l'on peut le voir comme travail. Même sans rester sur la dimension purement productive du panier, la reconnaissance prend aussi la forme d'un investissement en termes de temps passé avec les autres jardiniers. Au jardin de l'Envol, par exemple, au début et à la fin de chaque demi-journée de jardinage les jardiniers se retrouvent pour prendre ensemble un café et même manger collectivement ; passer du temps ensemble comme bénéfice du temps passé à jardiner. La dimension bénéficiaire est beaucoup moins présente dans les sciences participatives, notamment parce qu'il est rare que les observateurs se retrouvent en dehors de sorties animées par des naturalistes et les managers de sciences participatives rendent peu compte des résultats obtenus grâce aux observations, contrairement aux jardiniers qui établissent plus régulièrement des comptes-rendus et des feuilles de route pour guider l'action jardinière.

Contrairement à la thèse développée par Garrett Hardin sur *la tragédie des communs* (selon laquelle l'accès à tous à un espace entrainerait sa disparition, par une logique de maximisation des gains individuels [Hardin : 1968]), on peut alors lui opposer les communautés d'action émergentes qui prennent en compte en commun en faisant attention à l'avenir de cet espace. C'est-à-dire, comme Hache propose de le formuler, « à nous attacher collectivement aux conséquences de nos actes » (Hache : 2011). C'est à dire de ne pas penser à partir d'un point de vue universelle, mais d'un point de vue ancré dans la situation qui le voit émerger.

2.3 L'activité des jardiniers dans leurs diverses compositions d'actions

2.3.1 Voir le travail au jardin comme le résultat d'activités

Nous avons vu précédemment que les jardiniers s'inscrivent dans un rapport particulier au jardin, tantôt conçu comme une finalité de l'action ou un moyen permettant de la voir émerger. Comment rendre compte alors de l'action dans son émergence dans le jardin ? La première proposition que j'avance serait de concevoir le travail des jardiniers comme les conséquences d'activités. Comme le précise Bidet, « *L'entrée par l'activité, le travail en train de se faire, met à jour les multiples enjeux du rapport opérateur de l'homme à son milieu et des métamorphoses de l'agir humain* » (Bidet : 2006). Au cours de mon stage avec le PASSE-JARIDNS et des multiples occasions de jardinage, j'ai pu constater une diversité de pratiques et d'organisations qui caractérise les jardins partagés lyonnais. Cette constatation n'est pas solitaire mais a aussi pu être constaté par ailleurs (SADL : 2017). Malgré tout, j'ai essayé de prêter une attention constante au caractère émergent et équipé des situations de travail qui caractérise l'action jardinière.

Situation, action, activités. L'attention aux situations concrètes dans lesquelles s'inscrivent les jardiniers permet d'accéder « aux appuis que se ménagent les acteurs et aux enquêtes initiées face aux problèmes qui font l'indétermination de tout espace productif » (Bidet : 2006).

« *C'est un jardin qu'on laisse vivre [...] mais on essaye d'en tirer les conséquences et on essaye chaque année de faire un peu mieux.* »

La citation ci-dessus nous vient d'un jardinier du jardin du Quai Rambaud, mais beaucoup d'autres jardiniers de différents jardins m'ont prononcé des propos similaires. Tirer conséquences de ses actions pour « mieux faire », améliorer le jardin mais aussi améliorer ses activités en fonction de ce qui a réussi ou non. La notion d'activité invite à saisir le jardinage, et les événements aux jardins, comme la conséquence d'acte et d'opérations relevant de compétences et postures développées par les jardiniers. Il y a une certaine forme de subjectivation de l'activité des jardiniers qui peut se retrouver dans la manière dont ces derniers justifient leur action et l'évolution de l'activité qu'ils entreprennent année après année.

L'émergence des scènes de vie qui prennent cours dans les jardins prend pour support l'écologie pratiques des activités permettant de suivre la dynamique du façonnement du jardin au plus près des expériences corporelles.

Et le corps n'est pas en reste dans les jardins. Je serais même enclin de dire que le corps occupe une place essentielle pour le jardin, pas seulement dans une attention à son maintien, mais également comme participant d'un outillage utile au jardinage. Alors que je m'attelais à faire des semis au Jardin de l'Envol tout en discutant avec une jardinière, activité dont l'action essentielle consistait à faire creuser des trous dans la terre (préalablement travaillée grâce à un « roto-griffe », outil permettant d'ameublir la terre sans la retourner) dans lesquels on devait placer de petites graines, une jardinière me reprit sur la manière de faire ces trous et d'y poser les graines. Alors que j'utilisais un « pic-choux » (un outil pointu permettant de creuser un trou permettant de déposer une graine de chou à la bonne profondeur), elle me dit de faire attention à cet outil car avec ce dernier les graines ne touchaient pas le fond du sol et se retrouvaient souvent au-dessus du vide, les empêchant de récupérer des nutriments dans la terre. C'est alors qu'elle me parla de sa propre méthode : « les mains dans la terre ». Utilisant deux doigts pour faire un trou dans le sol, elle me spécifia que c'était pour elle la meilleure méthode pour « sentir la terre », par le toucher et que cela lui était très difficile de porter des gants car cela rompait le contact avec la terre et du coup avec un certain nombre d'informations essentielles pour planter des graines : humidités du sol, dureté, composition (plutôt sableux, etc.). J'ai pu retrouver un bon nombre de déclarations similaires chez les jardiniers, notamment les jardiniers les plus férues de jardinages adoptant l'approche permaculturelle. Il s'agit alors aussi de prendre en compte l'activité de jardinage dans ce qu'elle façonne à un rapport au corps, mais aussi un rapport au temps qui prend acte de l'évolution du jardin et des enquêtes menées par les jardiniers pour comprendre les « meilleurs manières de faire ».

2.3.2 Être présent au jardin : un rapport au temps régulier ?

Ainsi comme le rappelle Bidet, « l'activité inscrit le travail dans le temps en le saisissant notamment comme un accomplissement pratique. » (Bidet : 2006). Cet accomplissement pratique s'inscrit, comme nous avons pu le voir précédemment dans un rapport au corps qui se veut plus proche de la terre. Cependant ce n'est pas seulement dans cette dimension corporelle que nous pouvons comprendre le jardinage comme résultat d'une activité. Le rapport au temps, qu'il soit saisonnier ou organisationnel, participant d'une mise sur activité et d'une mise sur agenda des actes jardiniers dans les jardins.

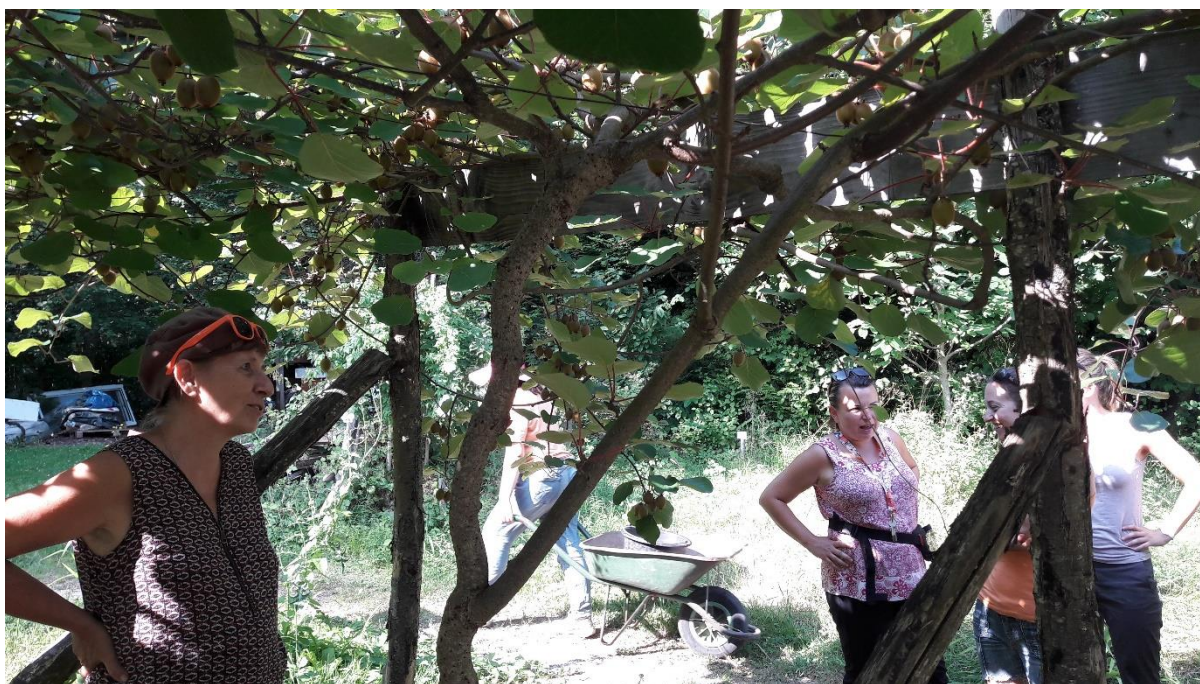
« La notion de base dans un jardin c'est d'avoir une idée de la fréquence dont il faut le voir et du type d'intervention qu'il faut faire. C'est très souvent ce qu'il manque aux gens qui, à l'âge adulte se disent "tiens je rentrerai bien dans un jardin collectif". Souvent ce qu'ils leur manquent c'est cette notion du temps passé dans le jardin, de comment tu repères ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire »

Ainsi à côté d'un rapport saisonnier, de rigueur attendue dans des pratiques d'agriculture ou de jardinage du fait de la pousse des plantes, le jardinier (du Secret d'Irénée) ci-dessus fait part de la question de la « fréquence ». Cette notion de fréquence renvoie comme il le précise à une régularité de la présence au jardin, celle-ci pouvant permettre de juger quelle intervention il faut faire. Le terme même d'intervention est intéressant, en ce qu'il implique de saisir les opérations de jardinage comme l'acte d'intervenir dans un déroulé dont l'action initial ne nous appartient pas.

Comme le souligne ce jardinier, il faut saisir cette notion du temps passé dans le jardin, pour avoir saisi son évolution et celui des actes qui l'ont constitué pour « repérer » ce qu'il faut faire ou pas. Un pont est jeté entre d'un côté l'acte jardinier qu'il faut opérer et le jardin. Ce pont est constitué alors d'un raisonnement corporel inculqué par l'expérience du temps passé dans le jardin. Si l'on peut dire, le Jardin inculque lui-même une connaissance de son évolution dans le corps des jardiniers, leur permettant de repérer et percevoir ce qui ne rentre pas dans « l'ordre des choses », entendu comme étant attendu du jardin à la suite de son observation répétée.

« Le propre d'un plan d'un jardin comme ça c'est qu'on ne se croise pas forcément quand on est dans le jardin. C'est pour ça que dans les choses importantes quand on fait le tour c'est repérer ce qu'on fait les autres. Là j'ai vu dès que je rentre "ah tiens là il y en a un qui a tondu", c'est le côté très sympathique du jardinage collectif »

Cette dimension du repérage jardin est essentielle en cela qu'elle implique aussi le repérage des actions des genres, de comment ces derniers ont opéré des activités dans le jardin pour lui donner une inflexion particulière qu'il s'agit d'accompagner, voire de réorienter, sans jamais rompre brusquement les activités d'autrui. Comme me l'explique ce même jardinier du Secret d'Irénée « on ne se croise pas forcément dans le jardin », ce qui implique paradoxalement de suivre les autres jardiniers par les traces de leurs activités et par la même une certaine technicité. Certains jardiniers trouvent même un côté « sympathique » à cette dimension du repérage, qui réinscrit les « interventions qu'il faut faire » dans un processus collectif, si ce n'est même dans une histoire des jardins et du jugement des actes qu'on y porte.



Photographie prise au jardin Jardinons ensemble, lors d'une visite des salariés du PASSE-JARDINS

2.3.3 Le plaisir d'être impliqué

Cette dimension du repérage n'est pas sans nous faire penser à l'activité d'observation naturaliste que connaissent les participants aux programmes de sciences participatives de la biodiversité proposé par Vigie-Nature. Il n'est pas étonnant alors de retrouver chez certains jardiniers une connaissance de certains programmes de sciences participatives, même si cela reste encore marginal dans les jardins. Une des raisons de cette marginalité réside dans les pratiques même de certains protocoles. Je songe ici par exemple au protocole d'observation des vers de terre proposé par Vigie-Nature qui a été testé par un jardin : « Moi j'ai déjà un peu pratiqué le protocole sur les vers de terre. J'ai trouvé ça rigolo, même si c'est un peu sauvage d'arroser le sol avec de la moutarde ». Celui-ci trouvait cela « rigolo », cependant le fait de répandre de la moutarde diluée dans de l'eau sur le sol ne l'a pas convaincu de continuer davantage cette pratique d'observation.

Cependant il n'est pas inintéressant de noter le rapprochement possible que ces deux domaines peuvent rencontrer si on peut trouver une méthode pour rendre comparable les observations des jardiniers avec celle des sciences participatives.

« Pour moi (les sciences participatives), fondamentalement c'est un moyen de rendre comparable les résultats d'observation qu'on fait tous de toute façon dans un jardin. Si tu ne fais pas d'observation, tu ne jardines pas. C'est une des bases du jardinage. Toute les formes de jardinage, faut que tu fasses de l'observation pour pouvoir agir. »

Dans cet extrait d'entretien d'un jardinier, il met en corrélation l'observation de sciences participatives et celle que les jardiniers font quotidiennement dans un jardin, imbriquant directement celle-ci comme élément essentiel du jardinage notamment en ce qu'elle serait la base de l'intervention jardinière. Autre élément important et directement cité par le jardinier : les sciences participatives seraient un moyen de « rendre comparable les résultats d'observation qu'on fait tous de toute façon dans un jardin ». Il y a un intérêt important pour ce jardinier à amener les sciences participatives dans une meilleure prise en compte du jardinage. Non pas changer l'observation des jardiniers sur leur jardin, mais la rendre utile au protocole. Il y a là un champ d'action à explorer qui implique de travailler directement sur les documents des protocoles, et peut être plus tard sur les protocoles eux-mêmes avec les organismes gestionnaires de ces derniers, pour les rendre *appréciables* par les jardiniers.

Cela implique notamment d'inverser une logique qui a habituellement cours chez les participants de programmes de sciences participatives et qui a été montré dans de nombreuses études : le passage pour les observateurs jardiniers de « mettre sa pierre sur l'édifice de la science » (Charvolin : 2013 ; Vitte : 2015 ; Gevaux : 2016) à une manière dont les sciences participatives pourraient mettre une pierre sur l'édifice du jardin. Un passage entre un *plaisir d'être impersonnel* (Charvolin : 2013) à celui d'être *personnellement impliqué* dans le cas des jardiniers que j'ai pu rencontrer, comme me l'a dit un jardinier lors d'une observation participante sur les escargots : « *dans un sens c'est aussi reconnaître un rôle possible et reconnaître ce que les jardiniers font* ».

Une attention toutefois que j'aimerais soulever réside dans le public particulier que touchent les sciences participatives. Il serait erroné de croire que tous les publics participent également à ces recherches, certaines catégories de la population participent plus que d'autres comme nous pouvons le voir- ci-dessous.

Résultats pour 1891 observateurs des cinq observatoires grand public de Vigie Nature, codes avec les catégories de l'INSEE, gracieusement confié à Florian Charvolin par Anne Dozieres (Charvolin : 2017)

Catégories socio-professionnelles	Activité
Retraité	690
Cadre/Professions intellectuelle supérieure	397
Employé	262
Profession intermédiaire	165
Autre	112
Sans activité professionnelle	105
Élève ou étudiant	58
Artisan/Commerçant/Chef d'entreprise	48
Ouvrier	39
Agriculteur exploitant	15

On peut constater que les retraités, cadre et profession intellectuelles supérieures représentent un peu plus de 57% des participants. Ainsi je pense qu'il serait préférable, si on veut démarrer un programme d'accompagnement dans les jardins, de commencer dans les jardins des territoires les plus favorisé avant d'expérimenter une approche vers les jardins s'inscrivant dans des territoires économiquement moins favorisés et qui (comme vu précédemment) accordent davantage une posture de production effective nourricière et moins esthétique au jardin, ce qui devra amener vraisemblablement à un accompagnement plus poussé de ces derniers.

PARTIE 3 : ATTACHEMENTS ET DÉTACHEMENTS DES JARDINIERS POUR LA BIODIVERSITE DU JARDIN

Dans cette partie de mon mémoire, je tacherai de faire un point particulier sur la représentation de la nature pour les jardiniers et les relations ordinaires que ceux-ci entretiennent avec elle, plus particulièrement sur la faune et la flore des jardins. En effet, indépendamment des méthodes d'observation proposées dans les protocoles de sciences participatives, il existe déjà une observation ordinaire de la biodiversité sur l'espace du jardin. Cette observation étant différente de celle proposée dans les programmes de sciences participatives auquel j'ai pu être confronté.

Dans un premier point je propose un travail sur la relation que les jardiniers entretiennent avec la flore de leur jardin et sa prise en charge par les pratiques permaculturelles, avant d'interroger les usages qu'ils peuvent faire émerger de ces relations pour le jardin. Dans un second point, je travaillerai plus particulièrement sur les relations qu'ils entretiennent avec la biodiversité animale et comment les jardiniers aménagent leurs pratiques et participent à inscrire des espèces-étendards pour les jardins alors que d'autres sont inscrites comme étant « irrécupérables ». Dans le troisième point, il m'attache alors plus particulièrement de soulever la question du choix soumis aux jardiniers par rapport à cette biodiversité et des contraintes qui s'y imposent, pour mettre en lumière les frictions que peuvent connaître le rapport au jardin et la proposition d'observation avancée par les protocoles de sciences participatives.

3.1 Prendre soin de la plante : une éthique appliquée

3.1.1 Veiller sur les plantes et en être responsable

Il semble que les jardiniers développent un certain engagement pour les plantes dans leur jardin, que ces dernières soient plantées de leurs propres mains ou par d'autres jardiniers. Une jardinière du jardin de la Muette me dit ces mots lors d'un entretien :

« *Ce n'est pas qu'on ait une responsabilité spécifique. Je sais qu'on a un petit Fuchsia qui a été planté par L., il a vite soif. Bah voilà j'essaye d'y jeter un œil [...] on a une espèce d'engagement avec certaines plantes... Ça m'embêterait qu'il crève ce petit fuchsia.* »

Cet engagement s'incarne dans les pratiques jardinières par une certaine politique de l'attention envers certaines plantes quand les jardiniers arrivent dans le jardin. En rentrant dans le jardin, de nombreux jardiniers opèrent un certain rituel d'observation que j'ai pu vérifier lors de mes observations répétées. Rapidement au Jardin de l'Envol, que j'ai pu côtoyer à de nombreuses reprises, il m'est ainsi arrivé de faire le tour du jardin pour vérifier plusieurs éléments quant à l'évolution du jardin depuis ma dernière visite. La première habitude que j'ai prise était de vérifier le développement des semis et des plants que j'ai pu mettre en terre avec d'autres jardiniers, avant de vérifier le jardin dans son ensemble.

On peut y voir ici la formation d'un lien que les jardiniers peuvent entretenir avec la biodiversité végétale de leur jardin : un lien de culture. En effet, comme me l'a dit un jardinier du Jardin du Champverdoyant en entretien : « *bah tu es responsable de ce que tu fais, si tu plantes des fleurs tu fais attention à elles* ». C'est-à-dire qu'il y a une certaine attention faite aux conséquences de ses actions sur la biodiversité cultivée du jardin, pas seulement sur la sienne mais aussi, par la suite, sur celle du collectif auquel appartient le jardinier. Il me dit ainsi ensuite : « *Je surveille les fleurs, je regarde les légumes. Il y a des choses que je suis, que j'ai planté ensemble. J'y veille* ».

« Cette année on sait que les tomates sont plutôt là, de toute façon il n'y a que deux places possibles donc c'est pas très très compliqué [...] Parce qu'il a toute cette zone en fleur où il y a essentiellement des plantes vivaces et... soit des vivaces soit des plantes qui se réessaient donc on jardine plus en enlevant ce qu'il y a de trop plutôt qu'en rajoutant, même si on rajoute aussi. Donc ça, les courgettes de l'autre côté, tout ce qui est racine de toute façon on est contraint, c'est la zone de terre propre. »

3.1.2 Prise en charge de la biodiversité par l'approche permaculturelle

Une partie de ce lien de culture peut vraisemblablement s'expliquer par les approches écologiques et permaculturelles présentes dans les jardins. Alors que les pratiques de l'agriculture écologique semblent s'être institutionnalisées, ou du moins sont en cours d'institutionnalisation (voir la Charte des partagés de la métropole de Lyon, en annexe), les pratiques permaculturelles sont en cours de développement dans les jardins partagés.

« *On pratique la rotation des cultures. On essaye l'association de la plante. Il y a quelques temps on a fait une liste avec tous les souhaits des personnes du jardins [...] puis on a décidé en réunion* »

Qu'est-ce que la permaculture ? Inventée par Bill Mollison et David Holmgren dans le courant des années 1970, la permaculture est une approche de la relation à l'environnement qui dépasse la pratique du jardinage. Il s'agit d'un regroupement de pratiques et de techniques de culture potagère et d'aménagement de l'espace sous le concept de « design ». Cette notion est prise par les jardiniers comme visée par laquelle lesquels on cherche faire de son jardin (ou tout autre espace de vie) un écosystème autonome en utilisant les relations déjà présentes, entre les non-humains dans l'environnement du jardin.

Cela se transcrit notamment par diverses techniques de jardinage comme la culture sur buttes ou l'association de plantes qui interagiraient de sorte à amener certains bienfaits l'une à l'autre en les cultivant à proximité.

Cette approche de la prise en compte de la relation entre les êtres peut d'une certaine manière se rapprocher de *l'éthique du care*. Difficilement traduisible en langue française, le care est parfois traduit comme « sollicitude » ou « souci des autres » (Paperman et Laugier : 2011). Ainsi le care renvoie aux problématiques de l'attention aux autres, des « autres » qui comptent. Plus particulièrement, le care engage une réponse pratique au maintien des choses qui prend en compte les conséquences de nos actions dans les réponses que l'on souhaite apporter.

Ainsi par l'approche permaculturelle, les jardiniers expérimentent de nouvelles manières de jardiner dans un souci de mieux prendre en compte ceux avec qui ils composent le jardin, et qui amènent parfois à des ententes nouvelles vis-à-vis d'acteurs locaux, extérieurs au jardin, comme me l'a présenté cette jardinière du jardin de la Muette : « *On a fait le choix que, chaque*

fois que la ville de Lyon élague, on laisse les tas de bois telle que... pour que les insectes prolifèrent ».

« Dans le mulch on met tout ce qui est tige qu'on met en tronçon, ce qui fait de la nidification pour les abeilles. On n'a pas besoin de structure spécifique comme des nids à insectes [...] C'est un peu ce que les gens disent pour la permaculture, il faut avoir pleins de raisons pour faire quelques choses. »

De plus, dans un article récent, Compagnone, Lamine et Dupré interrogent la manière dont l'arrivée de l'agroécologie en France a amenée à renouveler la question des modes de production et de circulation des savoirs (Compagnone et al. : 2018). Cela amenant à constater l'hybridation des méthodes nouvelles et anciennes pour établir les règles d'une « bonne agriculture » qui donne à voir l'émergence de la relations nouvelles avec l'environnement.



Photographie prise lors de la formation permaculture du PASSE-JARDINS, au Centre social de la Sauvegarde

3.1.3 « Si la nature crée des formes, c'est qu'elles sont pertinentes »

Nous avons pu voir précédemment que l'approche permaculturelle au jardin est en plein essor et que celle-ci marque les pratiques jardinières dans les jardins. Pour beaucoup dans les jardins, cette pratique de l'agriculture s'inspire de ce que l'on peut retrouver dans les espaces avec peu d'intervention humaine, ou du moins à l'interstice entre l'aménagement humain du paysage et la friche. A cet égard, un des penseurs sur lequel plusieurs jardiniers que j'ai pu rencontrer dans les jardins semble suivre avec un intérêt certain les travaux de Gilles Clément. Paysagiste et jardinier, ce dernier définit comme *tiers-paysage* les espaces que l'homme a abandonné à l'évolution du paysage à la nature, tel que ces espaces pourraient tout autant être des landes, marais, des friches, que des bords de route ou des rives, etc. (Clément : 2014).

La plus-part des jardiniers avec lesquels j'ai pu discuter, durant les temps de jardinage, se réfèrent ainsi sur une posture minimaliste de l'intervention sur la flore de leur jardin. C'est dans ce contexte que j'ai pu entendre les paroles suivantes alors que je questionnais un jardinier qui venait de terminer son geste.

« Un petit désherbage, un truc comme ça. On désherbe assez peu [...] mais sinon tout pousse un peu partout et c'est voir si dans les plantes qui se sont ressemées il y en a une qui en gêne d'autre ; je les espaces, voilà. Des choses dans cet ordre-là. Il y en a quelques-unes qui ne vaut pas trop qu'elles se répandent donc. Et du coup je tourne avec une petite pelle comme ça et dès que j'en trouve une je la sors. Voilà, des choses dans cet ordre-là. »

Je voudrais juste souligner dans cette phrase l'attention portée à « la plante qui gêne », qui ramène donc à se demander à quelle échelle le jardinier observe son action dans le jardin et la combinaison de relations entre les non-humains qui y sont, notamment les plantes pour lesquels les jardiniers portent une attention particulière. Que celles-ci soient cultivées à destination d'une production nourricière ou non.

D'une manière similaire, il me semble qu'il y a là quelque chose qui se joue quand le jardinier répète « des choses dans cet ordre-là ». Il ne s'agit pas seulement de gestes jardinières isolés, mais plutôt d'actions répétées, aguerries, pour lesquelles les jardiniers participent d'une mise en ordre. C'est-à-dire qu'ils les inscrivent dans un registre d'action spécifique qui me semble relever, comme j'en ai parlé précédemment, d'actes de maintien (si ce n'est de maintenance) de la biodiversité végétale dans les jardins.

Cependant une autre voie d'analyse montre que cela participe, pas seulement de ces actes de maintenance de la biodiversité végétale, aussi d'une attention à ce qui accompagne la plante. Ainsi planter telle ou telle plante s'accompagne parfois d'une réflexion et d'un choix sur les relations que celle-ci pourrait entretenir avec la biodiversité animale du jardin.

« Dans les plantes que l'on met, il y a des choix. Cette année on met même de la grande fêrulle, parce que c'est une plante qui a des pollinisateurs très spécifiques. Il n'y a qu'avec les plantes de cette famille là qu'on peut avoir certains insectes. »

Ces choix s'inscrivent dans un rapport moral à « qui on veut dans le jardin » (propos saisis lors d'un échange sur le jardin du Quai Rambaud). Les jardiniers préfèrent certaines espèces à d'autres, que cela soit végétale et animale. Ils cherchent donc activement à attirer ou éloigner certaines d'entre elles.



Photographie de la cabane du jardin du Quai Rambaud, lors de la sortie des outils, à ma première visite du jardin

3.2 Attirer les « auxiliaires », éloigner les « ravageurs »

3.2.1 Protéger le Jardin, prendre en compte la biodiversité dans l'activité

Il me semble important de souligner que les relations qu'entretiennent les jardiniers avec la biodiversité animale et végétale n'est pas toujours sans conflits, plus ou moins ouverts. On pourrait aisément qualifier les relations qu'entretiennent les jardiniers par rapport à eux selon un rapport triptyque telle que ci-dessous :

Posture des jardiniers	Amicale	Indifférent	Hostile
Rapport avec	Attachement	Passivité	Détachement

Nous avons pu voir dans la partie 2.2.3 que les jardiniers œuvraient particulièrement au bien-être du « Jardin ». C'est à l'aune de celui-ci qu'il me paraît pertinent de mettre en lumière les relations complexes qu'ils entretiennent à la biodiversité animale, notamment avec les insectes et les oiseaux auquel le tableau ci-dessus rend peu hommage.

Souvent l'hostilité affichée des jardiniers pour un élément de la biodiversité au jardin a pour cause première le danger que celui-ci peut représenter, ou représente, pour une espèce que les jardiniers apprécient.

« Pendant longtemps j'écrasais la bête des lys, qui mange les lys avec un peu trop d'entrain. Maintenant je mets tout ce qui a des feuilles et qui sente fort entre les feuilles du lys pour l'empêcher de s'installer. Et si ça ne marche pas j'en écraserai encore quelques-unes. [...] Si tu les laisse faire alors il n'y a plus de place pour les buis ou les lys. Si tu veux des buis et les lys alors il faut les maintenir sous un seuil supportable »

Plus que de la maintenance, cela marque la forme des actes de protection du Jardin à l'égard d'un type de biodiversité qui l'habite ou pourrait l'habiter. Ainsi un jardinier du jardin du Secret d'Irénée avec qui j'ai pu échanger autour de l'acceptation de la pyrite du lys, aussi appelée pyrale du lys ou « bête du lys », semble souligner la dimension conséquentialiste de son choix à écraser cette dernière. Dans la situation dans laquelle il se trouvait, s'il voulait du lys pour

(et pas dans) son Jardin, alors il devait maintenir la population de pyrite du lys « sous un seuil supportable ».

Il me semble donc plus pertinent au regard de ces informations, non pas de souligner la relation qu'ils peuvent entretenir comme des actes utilitaristes au regard d'une habitude incorporée, mais plutôt comme des résultats de questionnements pratiques ayant comme matrice de réflexion le rapport que les jardiniers entretiennent avec leur jardin et ce qu'ils sont prêts à faire pour faire advenir ce qui leur semblent relever d'un « bien-être du jardin ».

3.2.2 Les espèces-étendard des jardins partagés

Contrairement à la pyrite du buis pour laquelle le jardinier exprime un certain détachement, certains jardiniers s'intéressent à d'autres espèces pouvant côtoyer le jardin et dont ils tirent une certaine fierté quant à leur présence. Ces espèces, présentes ou non dans leur potager, forment ce que l'on pourrait donc nommer des *espèces étendards* (Charvolin : 2013) pour les jardiniers et dont la présence relève d'une préférence notoire.

Ce terme d'espèce étendard vient originalement des analyses de Jamie Lorimer sur le charisme non-humain (Lorimer : 2007) et sur les capacités de certaines espèces à être prise en compte par les observateurs, par les amateurs¹¹.

Pour les jardiniers en jardin partagé, cette propriété des espèces étendards est tout à la fois multiple et hybride. Comment expliquer la préférence des jardiniers pour une espèce en particulier ?

« *L'année dernière, c'était la gloire. On avait un ver luisant [...] c'est un insecte rare dans une ville.* »

Un premier élément de réponse tient dans la rareté de l'observation de l'espèce sur le territoire du jardin, ou parfois plus globalement sur le territoire dans lequel s'inscrit le jardin. L'observation du ver luisant en est un exemple assez parlant. Plus courante il y a quelques décennies, les observations des vers luisants sont désormais choses rares, notamment en ville. Plusieurs hypothèses sont émises à ce sujet, notamment celle de la pollution lumineuse nocturne qui tromperait les mâles en période de reproduction. La présence et l'observation de cette espèce relève alors d'une félicité auquel le pourrait prétendre le jardin et l'observateur.

Un deuxième élément que je souhaiterais souligner au sujet des espèces étendard est que, différemment que pour les observateurs de sciences participatives, les jardiniers inscrivent aussi ces espèces dans une politique d'encouragement au regard des attraits que ceux-ci

¹¹ Propos repris de la contribution de Florian Charvolin à l'ouvrage *Passions cognitive. L'objectivité à l'épreuve du sensible*. (Charvolin : 2013)

pourraient avoir pour le jardin. C'est-à-dire qu'ils se demandent comment attirer davantage de ces espèces par rapport à la protection et au maintien de la culture du jardin.

« Il y en a un dont on est très content et qu'on cherche à encourager. Avec le mulch ça marche bien. Il s'appelle staphyla. C'est un mangeur de limace et d'escargot, donc il est très bien. »

Il est intéressant de constater ici que ce n'est pas tant l'intérêt des jardiniers qui prédomine dans l'attachement qu'ils éprouvent pour ces espèces que les caractères intrinsèques de ces espèces. Cette espèce est « bien » par ce que « c'est un mangeur de limace et d'escargot », étant ainsi un élément précieux au maintien et à la protection de la culture dans le jardin. Il me semble que nous pouvons voir là un rapport moral dans la perception des espèces au jardin. En cela que le goût de l'observateur-jardinier pour l'espèce ne s'incarne pas seulement dans la caractéristique perceptive de l'espèce, dans ce qu'elle donne à voir, mais aussi dans le dialogue qu'elle permet avec les éléments du jardin. En somme, dans ce que cela lui permet de faire pour le jardin en combinaison avec les pratiques jardinières



Photographies naturalistes libres d'usage de la pyrite du buis (à gauche) et du criocère du lys (à droite)

3.3.3 Entre une vocation à la connaissance et mieux jardiner : la pyrite du buis, le criocère du lys et la limace

En parallèle des capacités d'actions que permettent certaines espèces, au regard des éléments avec lesquels elles pourraient composer dans le jardin, d'autres espèces (appelées tour à tour « ravageurs », « nuisibles » et « indésirables ») ne s'inscrivent pas dans un même rapport de faire pour les jardiniers, au contraire. Certaines espèces s'inscrivent dans la perception jardinière comme un empêchement des choses. Le jardin empêché en somme. Il semble alors complexe de faire travailler les jardiniers avec ces espèces. Comme cela peut être le cas pour la pyrite du buis, le criocère du lys, ou la limace plus communément.

Pour un certain nombre de jardinier, ces espèces ne sont pas « mauvaises » dans l'absolu mais parfois seulement dans l'espace du jardin sous certaines conditions, notamment si elles vont à l'encontre de la volonté d'un ou plusieurs jardiniers de cultiver une plante en particulier.

« Si on perdait deux trois feuilles de lys, ça ne me dérangerait pas. Mais quand tu as ton lys qui a bien poussé, qui est très jolie et que tout d'un coup tu n'as plus rien... Et qu'eux se reproduisent toujours. C'est bon à la fin, c'est un déséquilibre. Je veux bien leur donner quelques feuilles, mais pas tout le lys. »

D'une certaine manière, les jardiniers sont tirés entre d'un côté une volonté réelle d'accroître leur connaissance du jardin et de préserver la biodiversité, et de l'autre côté de porter une attention constante aux « déséquilibres » qui pourraient survenir et qui pourrait alors empêcher l'émergence de certaines plantes. Ainsi, il semble parfois paradoxalement plus complexe de faire travailler les jardiniers avec ces espèces quand ceux-ci possèdent quelques connaissances naturalistes préexistantes, qui réinscrivent certaines espèces dans un ordre territorial.

« Il n'est pas question d'héberger la pyrite du buis quand tu es à Lyon, qui est dans une zone qui se dit la « ceinture du buis » [...] Quand tu connais le Jura, la Chartreuse, le Vercors, (le buis) est une plante magnifique et essentielle dans les paysages de la région. Si tu y héberges (la pyrite du buis), chez toi, juste parce que tu ne veux pas tuer une petite bête. Cette bombe atomique capable de te ravager tout le Bugey... Bah non... Tu as tort... Ce serait anti-écologique de faire du sentimentalisme avec une chenille. »

3.3 Être en capacité de choisir : contraintes du protocole ou absence de solution ?

3.3.1 Protocoles et prescriptions des comportements face à la biodiversité au potager

Les sciences participatives inscrivent un rapport particulier à la biodiversité par le biais du protocole. Je ne souhaite pas dire par là qu'ils induisent un biais rompant une objectivité supposée des programmes de recherche participatifs, mais plutôt un rapport moral particulier qui tend à définir l'observateur comme témoin de l'apparition de l'espèce qu'il entend observer. Pour le dire autrement, le protocole suppose un observateur à distance de l'observation et avec laquelle il ne partage pas le souci d'une coprésence en dehors de l'acte d'observation et de recensement.

On peut alors avancer que les jardiniers sont pris entre deux feux :

- D'une part, ceux-ci sont tenus dans une certaine relation morale au jardin qui leur demande d'aller opérer¹² un accompagnement des espèces qui y habitent. Le cas échéant, il en va de leur responsabilité de contrôler les populations de certaines espèces en vue de préserver une biodiversité cultivée ou utile au développement du jardin.
- D'un autre côté les programmes de sciences participatives, et les divers documents qui les composent, induisent un certain lien testimonial à la biodiversité par l'observation des espèces. Cette observation se caractérise par une mise à distance de l'observateur et de l'espèce. Une intervention de l'observateur sur l'espèce observée n'étant pas prévue dans le protocole.

On peut alors voir ici des pistes intéressantes d'expérimentation concernant les jardiniers et le rapport ambigu qu'ils peuvent entretenir autour d'un programme de sciences participatives. Alors que les inventaires naturalistes invitent à une rééducation de l'attention des jardiniers (Arpin et al. : 2015), quelles prises en compte de l'attention des jardiniers pour la biodiversité ?

¹² Le terme « opérer » semble particulièrement intéressant dans ce cas-ci en prenant en compte son utilisation dans le champ médical. L'acte d'opérer signifiant alors tout autant « pratiquer une intervention de chirurgical (de soin) » que de « réaliser une transformation ». Dans le cas présent, cela pourrait se traduire par un acte de soin appliquée au jardin permettant/passant par une transformation de la biodiversité.

Au cours d'une sortie-nature que j'ai pu organiser dans le jardin du Quai Rambaud, j'ai invité les jardiniers à observer les escargots et les limaces du jardin, en groupe de deux. Peu après avoir commencé la séance d'observation, plusieurs groupes de jardiniers sont venus vers moi pour me demander quoi faire avec les escargots qu'ils trouvaient. À la suite de mon étonnement, ils ont alors commencé à s'organiser pour récupérer les escargots dans des seaux. A la fin de la séance, après avoir noté collectivement le nombre d'escargot de chaque espèce sur une fiche, deux jardiniers prirent les seaux pour jeter les escargots et les limaces dans le fleuve de la Saône, à vingt mètres de là où se déroulaient les observations.

« Je me sens mal de jeter les limaces en dehors du jardin. Parce que c'est passer le problème au voisin et c'est assez peu efficace car elles reviennent. »

« On a un peu tendance à se débarrasser des limaces. On les balance chez le voisin [...] Parce qu'on veut des salades. »

3.3.2 Quand l'observation se tient plus seulement dans le regard mais aussi dans un mode du « connaître »

Comme nous avons pu le voir précédemment, l'observation telle que les jardiniers l'effectue quotidiennement dans le jardin ne se résume pas seulement simplement à constater la présence ou faire l'inventaire de la biodiversité du jardin, mais implique des choix moraux sur ce qui est préférable pour le jardin.

C'est parce que les jardiniers peuvent prétendre connaître le jardin dans lequel ils sont, l'évolution d'une biodiversité cultivée s'y inscrivant, qu'ils sont capables de dire si telle espèce est nocive ou au contraire si telle espèce est bienfaisante, sans tenir compte préalablement de la reconnaissance taxonomique de l'espèce imposée par les protocoles de sciences participatives. Ils n'hésitent pas à intervenir et occuper une place dans l'écosystème du jardin.

« C'est un jardin dans le sens interventionniste du terme. Il y a de choses que l'on veut et d'autre qu'on ne veut pas. »

Comme a pu me le préciser un jardinier du Jardin Vol' terre, lors d'une sortie-jardin dans le jardin du centre sociale de la Sauvegarde (pendant une formation à la permaculture), il cherche avant toute chose à intervenir dans le jardin pour permettre d'attirer une certaine biodiversité, particulière, ou en éloigner une autre tel que le moustique dans son cas.

Nous avons vu dans la première partie de ce mémoire le rapport particulier que les jardiniers entretenaient avec le *faire* et comment ça induit des manières d'être et d'agir dans le jardin. Je souhaite revenir sur ce rapport au corps et à l'aménagement de l'espace.

Le jardinier n'est pas de passage sur le territoire où il observe une biodiversité. C'est un espace qui lui est connu, auquel il a ses prises, et qu'il aménage au grès de ses besoins. Il expérimente des manières de composer avec le jardin, comme n'importe un organisme compose avec son environnement. Il éprouve la coprésence et la cohabitation au quotidien avec les espèces qui sont présente au jardin, que cela soit une relation intellectualisée ou juste de co-présence. Cette relation s'appuie sur un certain nombre d'éléments infrastructurels que le jardinier aménage pour son environnement : une cabane, une mare, un compost, un cagibi, des toilettes sèches,

etc., et qui participent d'un rapport au corps et à la connaissance du jardin en cela qu'il découpe le territoire du jardin entre divers espaces régies par des cadres d'action spécifique.

Les observateurs de sciences participatives, telle que les protocoles les visibilises, ne montre pas de telles attaches sur le territoire de leurs observations. Je parlais plus tôt de rapport testimonial, de *témoins*. Il s'agit plus particulièrement de la personne extérieure à la chose observée, et non pas comprise dans celle-ci. Il y a là un point essentiel que je voudrais souligner entre la conception des observateurs pensée par les managers de programmes de sciences participatives et les jardiniers de jardin partagés tel qu'ils expérimentent leurs pratiques d'intervention au quotidien. Les jardiniers focalisent leur attention sur des repères qui sont autant d'indicateurs permettant de saisir le bon fonctionnement du jardin : la profondeur de la mare, l'évolution de la pousse, le paillage du sol, la hauteur de l'herbe, les nouveautés affichés sur le tableau, l'humidité du sol, l'aspect des plantes, etc. Autant de facteurs qui appellent les jardiniers à adapter leur perception à leur environnement pour saisir ce qu'il donne à voir de manière presque holistique.

On pourrait ici faire un parallèle intéressant avec la notion d'*affordance* du psychologue américain Gibson, qui le définit comme l'ensemble des possibilités d'action sur un environnement (Gibson : 2014)¹³. Les jardiniers percevant l'affordance du jardin sont tentés d'amener une certaine dose de créativité et expérimentent (au sens fort du terme) diverses techniques alliant tantôt une visée morale de préservation de la biodiversité, tantôt une démarche morale de protection du Jardin. Choses dont les deux citations suivantes rendent compte.

« Dans les chose qui ont plusieurs usages, tu as les planches pour marcher sur la terre qui servent aussi de pièges à limace. Quand tu les retournes tu peux trouver des limaces. Tu les écrases. Tu peux aussi les laisser cramer au soleil. Ce n'est pas plus sympathique que les écraser »

« On a essayé la cendre mais ça ne marche pas... Tout du moins quand ça pleut, tu dois tour refaire [...] En ce moment on essaye un type de grillage, comme un peu la cage à poule, au-dessus des fourmis ».

¹³ Et dont l'ergonomie a proposé une définition plus courante voyant l'affordance comme la capacité d'un objet à induire sa propre utilisation

3.3.3 Basculements d'univers entre observation et intervention

Les deux perspectives soulevées d'une part par les jardins partagés, et d'autres part par les sciences participatives appellent à être prises en compte et à réclamer de nouvelles pratiques, à l'interface de l'approche jardinière et de l'approche naturaliste de la biodiversité. Il me paraît d'autant plus important de rendre compte de la nécessité de créer ces interfaces quand le passage d'une perception jardinière de la biodiversité à une perception de sciences participatives demande un certain *gap*, un certain fossé, qui ne semble pas être évident à franchir pour les jardiniers.

Pour des soucis de précision, j'aimerais à ce titre présenter ce fossé sous la notion de *basculement d'univers* pour rendre compte de cet écart de perception et de point de vue (*standpoint*) entre différentes conceptions de l'environnement et du milieu qui séparent plusieurs acteurs traitant d'un sujet commun. Ici ce n'est pas tant une question d'échelles qui influent sur la perception que les acteurs donnent de leur environnement que de la focale qu'ils adoptent pour saisir les non-humains et leurs possibilités d'action sur l'environnement. En somme sur le jardin, les observateurs de sciences participatives et les jardiniers n'ont pas le même univers perceptif et n'accordent pas la même valeur, et donc la même justesse morale, aux différents éléments qui composent le jardin.

Alors que l'approche naturaliste proposée dans les programmes de sciences participatives, et qui s'incarne dans la matérialité des protocoles, invite à fonder une relation à la biodiversité basée sur l'observation équipée et distanciée de l'observateur sur son environnement¹⁴, l'approche permaculturelle, initiée par un grand nombre des jardiniers dans les jardins partagés, invite à intervenir sur l'environnement (et ne pas en être un simple observateur ou témoin) dans une conception conséquentialiste de l'action des différents acteurs sur ce dernier.

« Souvent, même généralement, je commence par un tour comme on a fait là mais en un peu plus précis que ce qu'on a fait là, voir le résultat de ce qu'on avait fait la dernière fois. »

¹⁴ Cela s'incarne différemment selon les différents protocoles : usage de la photographie et d'un site de reconnaissance des taxons pour SPIPOLL, usage de photographies ou de représentations picturales pour d'autres protocoles, etc.

La principale tension que je vois concernant le développement des sciences participatives auprès des jardinier, comme je l'ai abordé dans cette partie, concerne le statut associé à certains insectes qualifiés tours à tours d'espèces « nuisibles », « invasives », ou même parfois « prédatrices » (par exemple : la limace, le doryphore, la pyrite du buis et du lys, le moustique tigre, etc.). Alors que les jardiniers ont pour habitudes d'éliminer ou d'écarter du jardin cette biodiversité particulière, les manageurs de sciences participatives veulent observer toute la biodiversité indépendamment de leur statut dans les jardins. L'intervention jardinière envers la biodiversité animale dans le jardin est tantôt amicale (cherchant à attirer des espèces déclarée comme « pollinisatrice » notamment) et tantôt hostile pour les espèces pouvant présenter un risque pour le Jardin.

« Le doryphore et la bête du buis, ce sont des invasifs. La pyrite du buis nous vient du Japon. Je doryphore nous vient d'Amérique. Dans un sens il y a aucun scrupule à essayer d'empêcher toute installation et les éliminer. »

PARTIE 4 : TROUVER UNE EXPERTISE SUR L'ESPACE DU JARDIN

Dans cette dernière partie, je m'intéresse plus particulièrement à la manière dont les jardiniers structurent leurs connaissances du jardin et quelles espaces ils mobilisent pour cela. Ils mobilisent un certain savoir-faire sur leurs activités et la faune qui les entoure qui ne saurait se résumer à une seule facette ou dans un seul artefact. Cela peut amener à questionner les places que les jardiniers peuvent occuper ainsi que la constitution des jardins comme lieu de connaissance. Cela passe nécessairement par les supports dans lesquels viennent s'inscrire leurs cognitions et en premier lieu desquels les cahiers de jardin. Une autre mise en forme de la cognition des jardins prend un aspect plus graphique, avec l'émergence de l'image comme repère d'une activité ou d'un choix et qui participe d'une sécurisation du jardin. De même, cela invite à s'interroger sur la manière dont cette cognition se transmet entre les jardiniers ; s'incarnant à la fois dans une certaine matérialité et dans l'organisation des collectifs. Ne pourrait-on pas voir là une manière de « tenir ensemble » (selon les mots d'une jardinière interrogée) ?

Par ailleurs cela pose aussi la question de l'expertise au jardin et ouvre la voie à un travail où la dichotomie expert et amateur semble perdre de sa pertinence au regard de la pluralité des régimes mobilisés sur l'environnement. Etre un jardinier demande de maîtriser un certain vocabulaire qui permet tant de trouver les repères communs que l'on partage avec les autres jardiniers que de s'entendre avec eux sur les « bonnes pratiques en situation ». Cette question de la forme de l'expertise interroge la distribution des places dans les jardins qui ne sauraient se résumer seulement à une simple affaire de disposition ; mais comme un régime d'expertise politique dans lequel pourrait s'inscrire les sciences participatives pour trouver sa place au jardin.

4.2 Saisir les informations « au fil de l'eau »

4.1.1 Le cahier : support des activités de connaissances

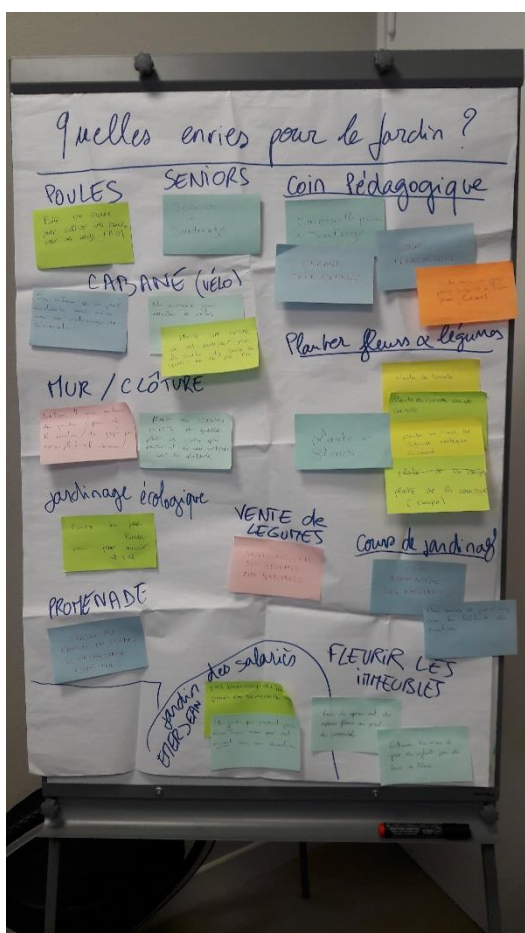
Il m'importe dans un premier temps de réinscrire le rapport au temps et à l'expertise des jardiniers. Ce dernier s'incarne dans les techniques physiques des jardiniers mais aussi dans un ensemble d'artefacts et d'objets produits dans les jardins. J'aborde cette notion d' « expertise » comme « formes ordinaires et professionnelles d'exercice de compétences reconnues comme expertes [et] des formes moins ordinaires liées à l'exercice d'une autorité légitime ou à des engagement associatifs ou privés » (Barbier et al. : 2013).

Certains nombres de jardins tiennent un ou plusieurs cahiers qui leur servent à noter les décisions prises en collectif, les actes jardiniers qu'ils ont opérés dans le jardin, qui permettent de les informer de ce qui a déjà été fait et n'est plus à faire. Ils servent de support à l'exercice de leurs compétences. A l'Envol, ce cahier porte un nom : « au fil de l'eau ». Il fait suite aujourd'hui à une dizaine d'autres cahiers dans ce jardin et qui l'inscrit, selon les mots des jardiniers, comme un élément de « la mémoire du jardin ». Un jardinier dira simplement : « on tient un cahier [...] quand on va au jardin on note ce qu'on a fait. ».

Il y a une forme d'exosomatization de l'observation dans les cahiers. Ils deviennent le prolongement du corps des jardiniers et de leur cognition ; de leur mémoire collective mise en objet. On peut trouver ce même processus pour les programmes de sciences participatives avec les fiches de terrain qui entendent équiper la perception des observateurs. J'entends par le que les cahiers, comme les fiches de terrain, deviennent une extension du corps du jardinier dans lequel ce dernier tire une partie de sa cognition. Les fiches de terrains et les protocoles « cadrent » la cognition, ce qui doit être perçu et sous quelle forme, en proposant un modèle d'analyse cognitive de la réalité (Charvolin : 2017). Les jardiniers ont eux aussi leur propre forme d'hybridation cognitive qui s'incarne dans les cahiers. Ces derniers participent de la production de données dans les jardins qui équipe les jardiniers.

4.1.2 Mettre en images les choix jardiniers

Une autre mise en forme de la cognition et de l'expertise dans les jardins prend un aspect plus graphique, avec l'émergence de l'image comme repère d'une activité ou d'un choix participant à la sécurisation du jardin. Cela n'est pas rare dans les jardins partagés. On peut souvent trouver dans les cabanes de jardins divers plans (notamment le plan du jardin ou les plans de culture), diverses conceptions graphiques (comme des maquettes servant à projeter le développement du jardin, avec l'approche par le design de la permaculture), ou encore des photos (servant soit à montrer l'évolution des parcelles, soit à inscrire sur un support matériel des événements ou des personnes qui ont compté pour le jardin). Dans une certaine mesure, cela participe à l'ancrage de l'expertise dans le lieu même où cette dernière s'applique, participant ainsi d'une certaine raison graphique au jardin.



Photographie d'un plan de propositions de projets pour un jardin en construction (à gauche) et d'un rapport de propositions laissé en libre disposition dans le jardin Jardinons ensemble (à droite)



Photographie d'une réunion de jardinier au jardin de l'Envol, dans laquelle on peut voir l'infrastructure graphique de la temporalité des cultures avec les plans de culture

Ainsi toutes ces images, auxquelles j'ai décidé de donner suite en m'équipant pareillement de mon appareil photo, mettent en évidence le caractère infrastructurel de la cognition et de l'expertise au jardin. Ces dernières sont ancrées dans la matière même de jardin. Le plan des propositions pour le jardin (que l'on peut voir sur la page précédente) sert ainsi de support à la conception et à l'aménagement d'un jardin ; le rapport de proposition (pouvant aussi être vu sur la page précédente) est laissé en libre accès au promeneur et aux autres jardiniers comme support à leurs pratiques, et les plans de culture à l'intérieur de la cabane servent tant de projection de ce qu'il reste à accomplir que d'une cartographie à partir de laquelle on peut retrouver « ce que l'on a planté ».

4.1.3 Comment hériter et transmettre dans les jardins

De même, cela invite à s'interroger comment cette cognition se transmet entre les jardiniers par l'intermédiaire de tous ces supports, s'incarnant à la fois dans une certaine matérialité et dans l'organisation des collectifs. Ainsi on pourrait voir là une manière de « tenir ensemble » (selon les mots d'une jardinière interrogée). Ces supports à l'expertise équipée dans le jardin ne sortent pas de nuls par. Ils sont généralement le fruit de quelques jardiniers qui « mettent en bouche » ce qui marche ou ce qui s'est dit en réunion. Ainsi une jardinière de la Muette me disait la chose suivante en entretien :

« A la fois je tiens le blog, et dans le bureau de l'association je suis secrétaire, et un autre fonctionnement c'est le mail. [Je m'occupe de] chaque compte-rendu de réunion

Les jardiniers qui produisent ou participent à la production des données dans les jardins par l'intermédiaire des objets matériels qu'ils produisent peuvent tenir un poids essentiel dans l'implication des sciences participatives dans les jardins partagés. Ils participent d'une mise en visibilité des informations pour les jardiniers. Dès lors, ils participent déjà d'une cognition ancrée de la biodiversité dans les jardins.



Photographie de la cabane-livre d'or du jardin Jardins Ensemble

4.2 La question du « Devenir Expert » au sein du jardin

4.2.1 Un alphabétisme jardinier

La dichotomie habituellement admise entre la figure de « l'expert » et « l'amateur » semble perdre sa pertinence au regard de la pluralité des régimes mobilisés dans les jardins. On peut y voir un entrelacement des domaines de l'expertise dans les situations qu'on aurait pu initialement qualifier selon leur ordinarité pratique. Jardinage, communication, bricolage, reconnaissance de la biodiversité, cuisines, etc. autant de domaines d'expertise et d'application que l'on peut croiser dans les jardins.

Cependant, dans les jardins être jardinier demande la maîtrise d'un certain vocabulaire qui permet tant de trouver les repères communs partagés avec les autres jardiniers que de s'entendre avec eux sur les « bonnes pratiques à appliquer en situation », tel que plusieurs jardiniers me l'ont formulé. Cette notion de « bonne pratique en situation » peut faire écho à la notion de *jizz* employée par Ellis, conçu comme moment de félicité à la suite de la reconnaissance d'une espèce (Ellis et Waterton : 2005), et le « bon nom en situation » employé par Charvolin pour spécifier ce *jizz* que les amateurs de sciences participatives connaissent. Leur *jizz* à eux, c'est la reconnaissance des taxons par l'intermédiation technique du protocole (Charvolin : 2013), ou même sans pour ceux possédant davantage de connaissances naturalistes. Pour les jardiniers cette relation est bien différente. Ce qui les anime eux, ce qui leur fait souvent ressentir un moment de félicité, c'est de trouver la bonne chose à faire au regard de la situation présente.

« Il y a des gens qui sont arrivés ces dernières années. Très techniques [...] On était très branché espace, moi j'ai un peu mis ma patte avec les fleurs. Là ils ont vraiment mis le paquet sur la culture potagère [...] Eux ils sont hyper réglos. Elle habite à côté et elle vient tous les soirs... elle est rigoureuse et ça dépote ! Elle aime vraiment bien que la plante s'épanouisse, même les fleurs »

Dans cette situation où une jardinière est confrontée à l'arrivée de personnes dans son jardin possédant des compétences techniques, elle a réussi à organiser son activité entre d'un côté une attention portée à la dimension technique des interactions avec l'environnement potager (« très technique » renvoyant à la précision de la méthode que le vocabulaire employé) et de l'autre une spécialisation sur la gestion des fleurs et des relations collectives dans le groupe.

4.2.2 Le mouvement comme axe d'enquête en situation d'expertise jardinier

Finally, on peut relier cette question des formes de l'expertise à celle de la locomotion des regards spécifiques que les jardiniers portent sur leur environnement en cela qu'ils font varier leur perception, leurs stimuli, de la biodiversité et participent alors à former une hybridation entre l'observation savante et l'observation jardinière.

Le regard que projette les jardiniers sur la biodiversité n'est pas un regard fixe, mais un regard bougeant, qui teste, qui fait varier les stimuli ou les expérimentations pour trouver la meilleure action à effectuer en fonction des informations qu'ils perçoivent. Alors que le *bon nom* semble pour les participants de sciences participative une affaire de trajectoires d'apprentissage et de caractéristiques des espèces observées, il me semble que pour les jardiniers c'est la *bonne situation* qui acte les un décentrement de la présence des jardiniers au jardin par la proposition d'une intervention qu'ils pourraient opérer.

« Un jardin c'est un lieu d'interaction entre l'homme et la nature. L'homme est respectueux de la nature certes. Mais il n'est pas dans une réserve où tu n'interviens pas. C'est un autre mode de conservation [...] Dans un jardin je trouve tout à fait normal que l'homme essaye de freiner le moustique tigre ou des bêtes comme ça »

D'une certaine manière, on retrouve ici une autre notion développée par Florian Charvolin. Celle d'*hybridation cognitive*. En interrogeant « la mise en diapason de la pratique ordinaire de la nature, autrement dit sa fréquentation, avec une activité de laboratoire scientifique » il montre l'impossibilité d'une posture de connaissance neutre et distante pour les observateurs de sciences participatives (Charvolin ; 2017). Chaque activité de connaissance s'inscrit dans un environnement, dans un milieu, dans le flux des activités qui animent et constituent l'observateurs et l'observation.

Invitant à penser les protocoles de sciences participative comme ayant prises sur les conduites ordinaires de l'action, l'observation de la biodiversité dans les jardins (à la suite des sorties-natures proposées par les protocoles de sciences participatives) en fait un modèle alternatif à celui que les jardiniers adoptent dans le cours de leurs activités ordinaires. Cela n'est pas sans amener différentes tensions entre ces deux espaces d'expertise : celui d'une cognition savante de la biodiversité incarnée dans les programmes de sciences participatives, et celui de

l'entrelacement des domaines d'expertises des jardins partagés. Cette tension invite à réfléchir la dichotomie savant/profane en prenant en compte la diversité des positions qu'occupent les acteurs et des manières différenciées de faire l'expérience du jardin qui en émerge (*standpoints*). Cela participe ainsi d'une mise en question de la dimension morale sur le Jardin. La question pour les jardiniers étant finalement pour eux : « en quoi cela nous tient » et tient le jardin ?

« Le jardinage c'est une activité pratique où tu as forcément une dimension pragmatique dans ce que tu fais. C'est-à-dire que si tu combats quelque chose, c'est qu'elle te gêne (souligné par l'enquête). C'est-à-dire que tu as une position par rapport à toi. Alors que quand tu es dans le raisonnement générale de la conservation tu pourrais te dire "le point de vue de l'homme, je n'en tiens pas compte". C'est un peu la querelle sur le loup que l'on aborde. »

Conclusion

L'environnement et ses prises. Contraintes et opportunités d'une double expertise dans les jardins

Prendre en compte la dimension morale pour saisir les marges de manœuvre des jardiniers en jardins partagés amène à redéfinir la notion de morale, l'inscrivant et l'ancrant dans des activités concrètes. Prise comme cela, la morale n'a rien d'un point de vue universel sur les choses, mais émerge des situations et s'incarne en actes. En ce sens, nous avons pu soulever trois dimensions de cette morale, mais loin de s'épuiser dans cette dernière elles en appellent à son étude. La morale que j'ai pu observer dans les jardins est pour ainsi dire pragmatique, écologique et politique. Ce qui ne veut pas dire que cette morale s'incarne dans ces attributs, mais ces derniers, à défaut de la cadrer, permettent de lui donner une forme et une texture. Pragmatique, car elle émerge des situations et des actes qui saisissent et qui sont saisis par les communautés humaines. Ecologique, car elle tente de prendre en compte les différents êtres qui composent son environnement, dans les conséquences de ses actes. Politique, car elle tente d'illustrer la variété des positions d'expertise dont la dichotomie expert/profane ne rend pas compte.

Cela met en évidence la logique des jardiniers qui pourrait se trouver résumée dans la proposition de la recherche d'une « bonne chose à faire dans le jardin », alors qu'habituellement les sciences participatives recherchent plutôt le « bon nom en situation ». L'enjeu derrière étant alors de se demander comment combiner deux propositions d'expertise fonctionnant avec un jizz¹⁵ (Ellis et Waterton ; 2005) particulier mais ne tendant pas vers des univers différents.

Ouvertures et prolongements

Tout du long de l'écriture de cette étude, j'ai essayé de penser ce document comme une boîte à outils, amenant des pistes, pouvant permettre au PASSE-JARDINS et aux jardiniers de développer une réflexion sur la place que les sciences participatives pourraient occuper au jardin et comment le jardin pourrait occuper une place pour les sciences participatives.

¹⁵ Saisi par Florian Charvolin comme « satisfaction propre à l'affirmation identitaire des personnes », dans la reconnaissance de modèles (Charvolin ; 2013)

Jardin comme fin	Jardin comme moyen
Jardinier oppressé	Jardinier animateur
Jardinier isolé	Jardinier gentrifieur

Cependant il serait difficile d'affirmer que cette étude sur la dimension morale des jardins partagés, au regard du développement d'un projet de sciences participatives, épuise toutes les pistes à explorer. Je me suis senti obligé de ne pas explorer toutes les possibilités rencontrées dans mon enquête. Cela aurait demandé de sortir du sujet, d'explorer d'autres mondes sociaux plus vastes et sans doute plus théoriques qui je pense n'auraient pas intéressé le PASSE-JARDINS et les jardiniers.

Préconisations

Lors de la journée d'étude « Interfaces et hybridités » du collectif *Cause, Crise et Controverse Environnementales*, Le PASSE-JARDINS a aperçu une opportunité pour renouveler son action auprès des jardins partagés de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Jardins partagés et sciences participatives soulignent la dimension contributive de l'action collective autour des questions environnementales, que cela soit autour d'une question sur l'une alimentation écologique et saine ou la production d'une donnée précieuse sur la biodiversité.

Pour accompagner la volonté du PASSE-JARDIN d'une action mesurée, prenant en compte la sensibilité des jardiniers pour leur jardins, je me permets d'avancer quelques propositions se divisant en plusieurs phases qui sont tout autant des domaines que le PASSE-JARDINS pourrait investir que des phases temporelles dont le découpage me semble le plus efficace pour amener les jardiniers à réfléchir sur le développement d'une activité de sciences participatives au jardin.

PHASE I – DEVENIR UN CENTRE DE RESSOURCES SUR LES SCIENCES PARTICIPATIVES DANS LES JARDINS PARTAGEES

- Développer le site du PASSE-JARDINS comme plateforme numérique de ressources sur les sciences participatives au jardin.
- Informer régulièrement les jardiniers de l'actualité régionale et nationale des sciences participatives par l'intermédiaire du site internet et de la newsletter.
- Concevoir des fiches de terrain « augmentées » pour chaque protocole, que les jardiniers pourraient suivre et qui les informeraient de l'intérêt spécifique de chaque taxon (où l'on pourrait notamment montrer quelle plante attire l'espèce, ce dont cette espèce se nourrit, etc.).

PHASE II – DEVENIR UNE STRUCTURE RELAI AUPRES DES JARDINIERS

- Proposer aux jardiniers de chaque jardin de désigner un « référent de sciences participatives du jardin » avec lequel pourra travailler le PASSE-JARDIN et qui pourra lui servir de médiateur avec les jardiniers.
- Développer des accords de récupération des données locales auprès des organismes gestionnaires de programmes de sciences participatives (tel que le MNHN) et organiser des réunions d'informations / bilans dans les jardins avec les référents.

PHASE III – DEVENIR FORMATEUR ET ANIMATEUR SUR LES SCIENCES PARTICIPATIVE

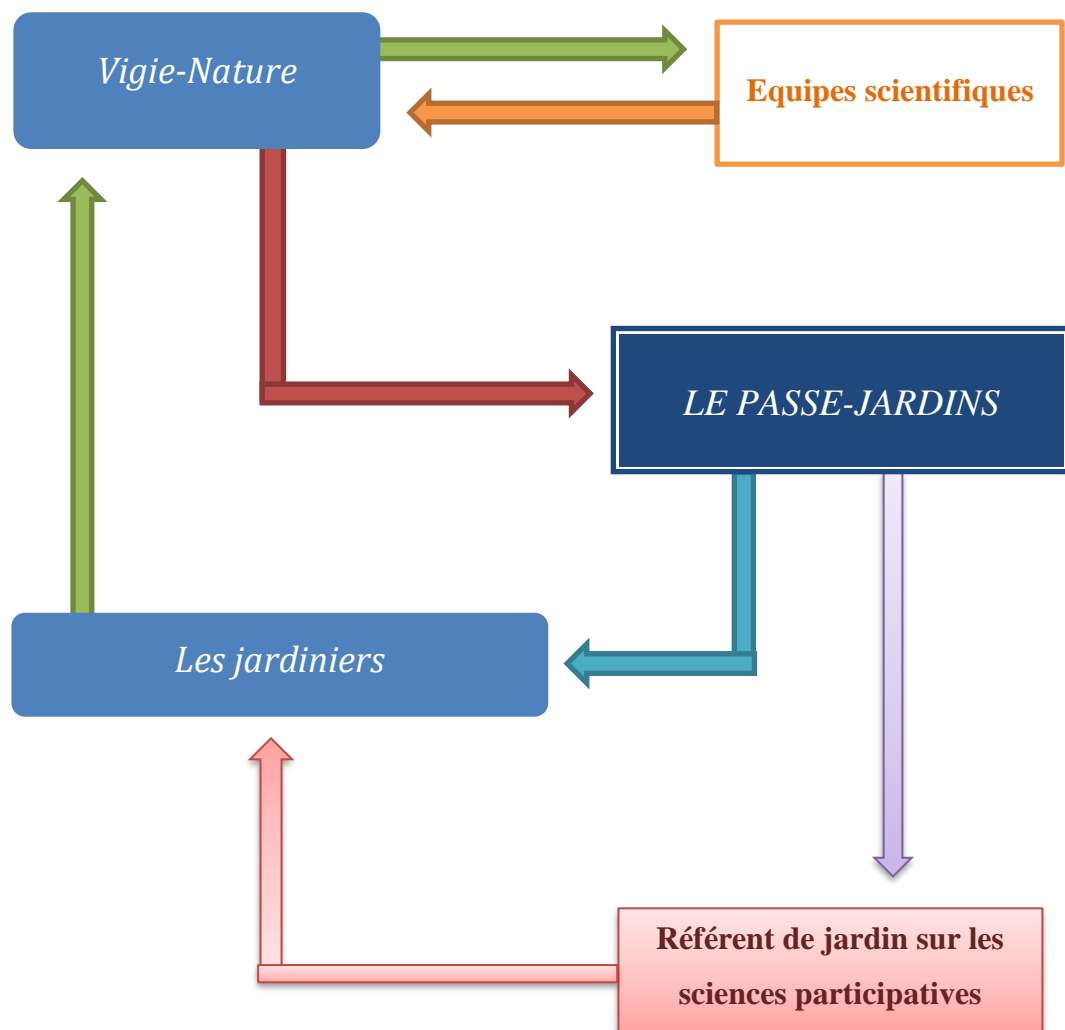
- Accompagner davantage les jardiniers sur l'importance de l'observation et du repérage dans les jardins, dans le souci de l'approche permaculturelle impliquant la biodiversité sous toutes ses formes
- Concevoir une formation autour du fonctionnement des sciences participatives ; en portant une attention particulière à l'intérêt que les jardiniers peuvent y trouver pour leur jardin, et à un volet appliqué « suivre un protocole dans un jardin » suivi de « la mise en ligne des observations »







Dans tous les cas, je pense que les jardins partagés ont un fort intérêt à développer les sciences participatives comme activités et outils pour une meilleure prise en compte de la biodiversité au jardin et du collectif lui-même. Cependant cela ne pourra se faire que dans un accompagnement et une émergence dans la durée. C'est-à-dire qu'il faudra un certain temps avant que les sciences participatives s'installent au jardin de manière autonome et y trouve une prise sereine.

Partenariat à explorer et approfondir :

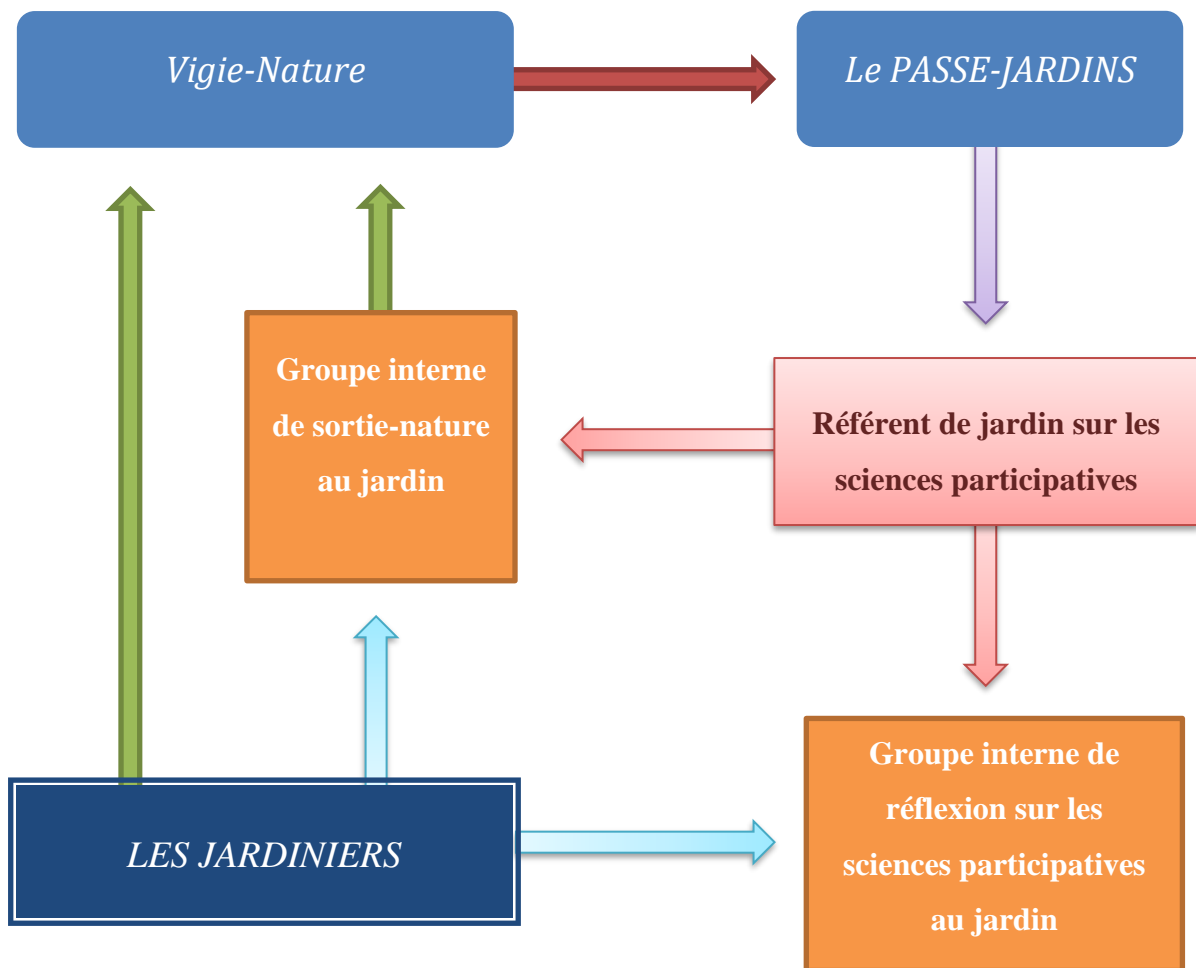
- L'équipe de Vigie-Nature (cependant avec l'ouverture du portail OPEN, ce dernier semble avoir absorbé Vigie-Nature)
- Le portail OPEN (notamment sur le développement professionnel du projet mais aussi pour se confronter aux acteurs nationaux autre que le MNHN)
- Le CRBA, qui propose déjà un programme participatif (« devenir adoptant ») et avec qui des passerelles pourraient être construites sur les pratiques jardinières.






Proposition d'un système d'action concret sur le projet de développement des sciences participatives dans les jardins partagés à destination du PASSE-JARDINS



-  Organisation de sessions de restitution des résultats locaux des programmes de SP et création d'un centre de ressources numérique.
-  Accompagne un jardinier avec lequel le PJ travaille pour organiser des sorties-natures dans les jardins et former les jardiniers.
-  Sert de référent des sciences participatives au jardin et d'agent de liaison avec le PJ, chargé de développer les SP auprès des jardiniers et de répondre à leurs questions.
-  Transmission des observations sur les sites de SP, puis aux équipes scientifiques.
-  Création de documentations scientifiques sur la biodiversité.
-  Envoi des données locales au PJ et rencontre avec les observateurs jardiniers.

Proposition d'un système d'action concret sur le projet de développement des sciences participatives dans les jardins partagés, à destination des jardiniers



-  Transmission des observations individuelles sur les sites de SP.
-  Participation aux réunions périodiques sur les sciences participatives dans l'optique d'un apprentissage à l'observation de la biodiversité et des pratiques de jardinage.
-  Organise périodiquement des réunions sur les sciences participatives avec les jardiniers de son jardin, ou de résultats de leurs observations avec l'appui du PASSE-JARDINS.
-  Envoi des données locales au PJ et possible rencontre avec les observateurs du jardin.
-  Accompagne le référent du jardin sur les sciences participatives, qui s'est proposé ou qui a été choisie par les jardiniers, pour organiser le développement des SP au jardin.

Cultiver une intelligence collective

Appréciée, éliminée, observée, cultivée. La biodiversité dans les jardins partagés laisse rarement les jardiniers indifférents. J'ai essayé dans ce mémoire de souligner qu'une partie de la constitution d'un public jardinier des jardins partagés, et du nouveau public qui pourrait émerger de sa rencontre avec les sciences participatives, tient à l'entretien de techniques d'empowerment ancrées dans les situations concrètes qui les ont vu naître. Il n'y a pas de méthodes universelles qui présideraient à leur conception. Il y a cependant des recettes, des « trucs », propres à chaque situation et à chaque jardin, qui s'expérimentent et se modifient chaque fois, pouvant réussir comme échouer, et dont ici se joue une place pour prendre soin et accompagner ces initiatives.

Face aux diverses crises et aux temporalités multiples que nous traversons, quelles nouvelles réponses pouvons-nous apporter ? Face aux remises en cause de nos modes de vies et de nos manières d'agir ensemble, comment aller chercher des réponses dans les situations que nous connaissons au quotidien ? C'est devant ce genre de questionnement que j'aimerais suivre en conclusion l'intérêt d'Emilie Hache pour l'émergence d'une demande d'intelligence collective (Hache : 2011). Cette exigence émerge d'une « inquiétude manifestée par certain.e.s devant des propositions qui semblent trop simples ou déjà arrêtées devant les problèmes rencontrés » dans des situations pratiques. Amener les sciences participatives dans les jardins partagés, malgré une affinité de la dimension contributives des jardins collectifs et des protocoles, ne va pas de soi. Cela demande un aménagement qui ne pourra émerger et s'inscrire durablement auprès des jardiniers que dans la construction collective de leurs pratiques et en leur laissant le temps.

Je conclurai ce mémoire en soulignant un point présent depuis le début de ce travail, mais non formulé jusqu'alors, participant d'une mise en commun des intérêts des jardiniers et des protocoles de sciences participatives. La réussite de la création d'une intelligence collective passe par *faire confiance*. Cette dernière doit être prise comme l'acte d'un *faire*. N'étant ni spontanée ni naïve, il s'agit d'agir de façon à rendre possible les conditions d'existence de cette intelligence collective dans les jardins partagés au sujet de leur association aux sciences participatives ; en laissant le temps aux jardins de s'appropriier ces programmes, de les bricoler.

C'est en définitive une confiance qui cherche à faire émerger ce qu'elle vise.

Bibliographie

ARGOS, 2013, *Diagnostic des jardins partagés en région Rhône-Alpes*, Rapport.

ARPIN Isabelle, MOUNET Coralie et GEOFFROY David, 2015, « Inventaires naturalistes et rééducation de l'attention. Le cas des jardiniers de Grenoble », *Etudes rurales*, 1, n°195

BACQUE Marie Hélène et BIEWENER Carole, 2015, *L'empowerment, une pratique émancipatrice?*, La Découverte/Poche

BARBIER Marc, CAUCHARD Lionel, JOLY Pierre-Benoit, PARADAISE Catherine et VINCK Dominique, 2013/1, « Pour une approche pragmatique, écologique et politique de l'expertise », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol.7, n°1

BECKER Howard, 2009, « À la recherche des règles de la recherche qualitative », *La vie des idées*.

BIDET Alexandra, 2006, « Le travail et sa sociologie au prisme de l'activité » in Bidet et al., *Sociologie du travail et activité*, Octares édition, Travail et activité humaine.

CHARVOLIN Florian, 2013, « L'amour d'observer dans les sciences citoyennes : entre injonction managériale et satisfaction de l'homme ordinaire », in Jacques Roux, Florian Charvolin et Aurélie Dumain, 2013, *Passions cognitives. L'objectivité à l'épreuve du sensible*, Editions des archives contemporaines.

CHARVOLIN Florian, 2017, « Sortie-nature, protocole et hybridité cognitive. Notes sur les sciences participatives », *VertigO*, vol.17, n°3

CLEMENT Gilles, 2014, *Manifeste du tiers paysage*, Sens et tonka.

COMPAGNONE Claude, LAMINE Claire et DUPRE Lucie, 2018, « La production et la circulation des connaissances en agriculture interrogée par l'agroécologie. De l'ancien et du nouveau », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol.12, n°2

DAVIS Mike, 2008, « Ecologie en temps de guerre. Quand les Etats-Unis luttèrent contre le gaspillage des ressources ». *Mouvements*, 54, Juin-Aout

DEN HARTIGH Cyrielle, 2013, *Jardins collectifs urbains : parcours des innovations potagères et sociales*, Éducagri.

- DEWEY John, 2010, *Le public et ses problèmes*, Folio essais.
- DODIER Nicolas et BASZANGER Isabelle, 1994, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue française de sociologie*, n°38-1.
- ELLIS Rebecca et WATERTON Claire, 2005, « Caught between the Cartographic and the Ethnographic Imagination: The Whereabouts of Amateurs, Professionals, and Nature in Knowing Biodiversity », *Environmental planning D : Society and space*, vol.23
- FALZON Pierre, 2013, *Ergonomie constructive*, PUF
- GEVAUX Mikael, 2016, « Les différentes formes de participation au programme BioLit : des structures relais confrontées aux ‘réalités’ de leur territoire », mémoire 2015-2016.
- GIBSON James J., 2014 (1979), *Approche écologique de la perception visuelle*, Edition Dehors,
- HACHE Emilie, 2011, *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique*, La Découverte. Les empêcheurs de penser en rond.
- HARDIN Garrett, 1968, « The tragedy of the commons », *Sciences*, 3859, 162, décembre
- HERREROS Gilles, 2009, *Pour une sociologie d'intervention*, Erès.
- LALLEMENT Michel, 2015, *L'âge du faire. Hacking, travail, anarchie*, La couleur des idées, Edition du seuil.
- LIU Michel, 1997, *Fondements et pratiques de la recherche-action*, Harmattan.
- LORIMER Jamie, 2007, « Nonhuman charisma », *Environnement and D, Society and Space*, 25
- MARCUS George, 1995, « L'ethnographie du/dans le système-monde. Ethnographie multi-située et processus de globalisation », dans Daniel Cefaï (dir.), 2010, *L'engagement ethnographique*, Edition de l'EHESS.
- MESTDAGH Léa, 2015, *Des jardinier.e.s partagé.e.s entre discours et pratiques : du lien social à l'entre-soi*, Thèse, Université Sorbonne Paris Cité.
- MESTDAGH Léa, 2016, « Jardins éphémères, motivation intacte : les équipes de jardins partagés », *Socio-anthropologie*, vol.33

PAPERMAN Patricia et LAUGIER Sandra (dir.), 2011, *Le souci des autres. Ethique et politique du care*, Edition de l'EHESS, Raisons pratiques.

PERROT Adeline & ZINN Isabelle, 2015, « Du tâtonnement ethnographique au discernement de sens : enquêtes participatives en boucherie et dans la zone d'attente des mineurs isolés étrangers », *Approches inductives*, vol.2, n°2.

PREVOT Anne-Caroline, DOZIERES Anne, TURPIN Sébastien et JULLIARD Romain, 2016, « Les réseaux volontaire d'observateur de la biodiversité (Vigie-Nature) : quelles opportunités d'apprentissage ? », *Cahier de l'action*, 1 (n°47).

VILLEMANN Aude et LEMONIE Yannick, 2014, « Environnement capacitant et engagement des opérateurs : une mise en débat à partir de l'activité des techniciens de la base polaire Dumont D'Urville », *Activité*, 11-2.

VITTE Eléna, 2015, « Les formes différenciées de la participation à BioLit en Méditerranée : le rôle des pratiques et des représentations des participants », mémoire 2014-2015.

ZASK Joëlle, 2011, *Participer. Essais sur les formes démocratiques de la participation*, Le Bord de l'eau, Les voies du politique.

ZASK Joëlle, 2016, *La démocratie aux champs. Du jardin d'Eden aux jardins partagés, comment l'agriculture cultive les valeurs démocratiques*, La Découverte, Les Empêcheurs de penser en rond.

Annexes

Table des signes

DIY : Do It Yourself

GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

JTSE : Jardins dans Tous Ses Etats

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

OPIE : Office pour la place de insectes et leur environnement

PJ : Le PASSE-JARDINS

SADL : Socio-anthropologie Appliqué au Développement Local (Master de l'Université
Lumière Lyon 2)

SP : Sciences participatives

SPIPOLL : Suivi Photographique des Insectes POLLinisateurs

STOC : Suivi Temporelle des Oiseaux Communs

Offre du stage



L'association « Le PASSE JARDINS » recrute un stagiaire H/F pour le développement d'un programme des sciences participatives dans les jardins partagés de la Métropole de Lyon en lien avec le Muséum d'Histoire Naturelle

Mission de l'association Le PASSE-JARDINS

Notre ambition est d'être garant du jardin partagé comme un bien commun, un concept libre de droit non privatisable. A ce titre, notre mission est de :

- représenter les jardins partagés auprès des élus, des institutions, des citoyens, et de nos partenaires, ...
- rendre pérenne le maillage des jardins partagés sur le territoire de la Métropole
- expérimenter de nouveaux espaces, de nouvelles coopérations et de nouvelles méthodes culturelles au jardin.

Nous transmettons des savoirs et permettons une prise de conscience de la graine à l'assiette. Nous accompagnons les réseaux et les jardins dans une économie de partage. Nous sommes catalyseur d'initiatives à la création des jardins partagés et nous en formons les acteurs. Nous effectuons une veille des nouvelles pratiques et nous sommes Centre-ressources.

Période : 1^{er} Février 2018 au 31 juillet 2018

Mission du stagiaire : Développement d'un programme des sciences participatives dans les jardins partagés de la Métropole de Lyon en lien avec le Muséum d'Histoire Naturelle

- 1- État des lieux des programmes de sciences participatives sur les jardins
- 2- Analyse territoriale : Comment corréler les différents programmes dans un même territoire le jardin partagé ?
- 3- Appropriation des programmes de sciences participatives dans les jardins partagés (organisation de réunion d'information, concertation, ...)
- 4- Adaptation des protocoles aux jardiniers
- 5- Transmission des données numériques et consolidation des données territoriales locales

Personne référente Béatrice Charre Codirectrice

Données pratiques :

Service civique de 6 mois Indemnités 580€/mois
carte TCL et frais de déplacements remboursés
basé au siège de l'association Lyon 8^{ème}

Le PASSE-JARDINS

131 rue Challemeil Lacour 69008 Lyon
04 78 00 22 59 – contact@lepassejardins.fr – www.lepassejardins.fr
Organisme de formation enregistré à la préfecture du Rhône N°02690694069 – SIRET 421 959 875 00020 – APE 9499Z

Grille des entretiens semis-directifs

I. Biographique

- 1.1 Comment as-tu commencé le jardinage ? Comment ça s'est passé ?
- 1.2 Peux-tu me raconter comment tu t'es formé, dans le temps ? Avec qui ?
- 1.3 Comment en est tu venu à côtoyer les jardins partagés ?
- 1.4 Peux-tu me raconter comment tu en es venu à jardiner dans le jardin partagé dans lequel tu es ?

II. Pratiques jardinières

- 2.1 Concrètement, peux-tu me raconter ce que tu fais quand tu arrives dans ton jardin ?
- 2.2 Comment fais-tu pour prévoir tes plants ? Concrètement, sur quoi te reposes tu ? Et dans le temps ?
- 2.3 Quels techniques de jardinages mets-tu en places dans ton jardin ? Raconte-moi comment tu t'y prends
- 2.4 Comment faites-vous collectivement pour vous organiser ? Vous mettre d'accord sur les plants ?
- 2.5 En cas de conflit, comment faites-vous pour gérer / régler cela ? C'est déjà arrivé ? Raconte.

III. Rapport à la biodiversité

- 3.1 Peux-tu me dire quels insectes tu as déjà rencontrés dans ton jardin ?
- 3.2 Quelle importance tu leur accordes ? Comment gères-tu leur présence ? Quels sont ceux qui te fascinent ?
- 3.3 Et pour les insectes qui s'en prennent aux plants ? Raconte-moi tes expériences ? C'est quoi un « auxiliaire » ? Trouves-tu qu'il y en a trop ?
- 3.4 Quels sont ceux qui aimeraient trouver dans ton jardin ? Et ceux dont tu ne veux pas ?
- 3.5 Qu'est-ce que tu penses du Doryphore ? De la Limace ? Quelles places ont-ils dans ton jardin ?
- 3.6 Cela a-t-il changé tes pratiques de jardinage ? As-tu mis des choses en place ? Comment tu t'y es pris ?
- 3.7 Quels genres de discussions avez-vous eues avec le collectif du jardin à ce sujet ? Parlez-vous d'une mare ?

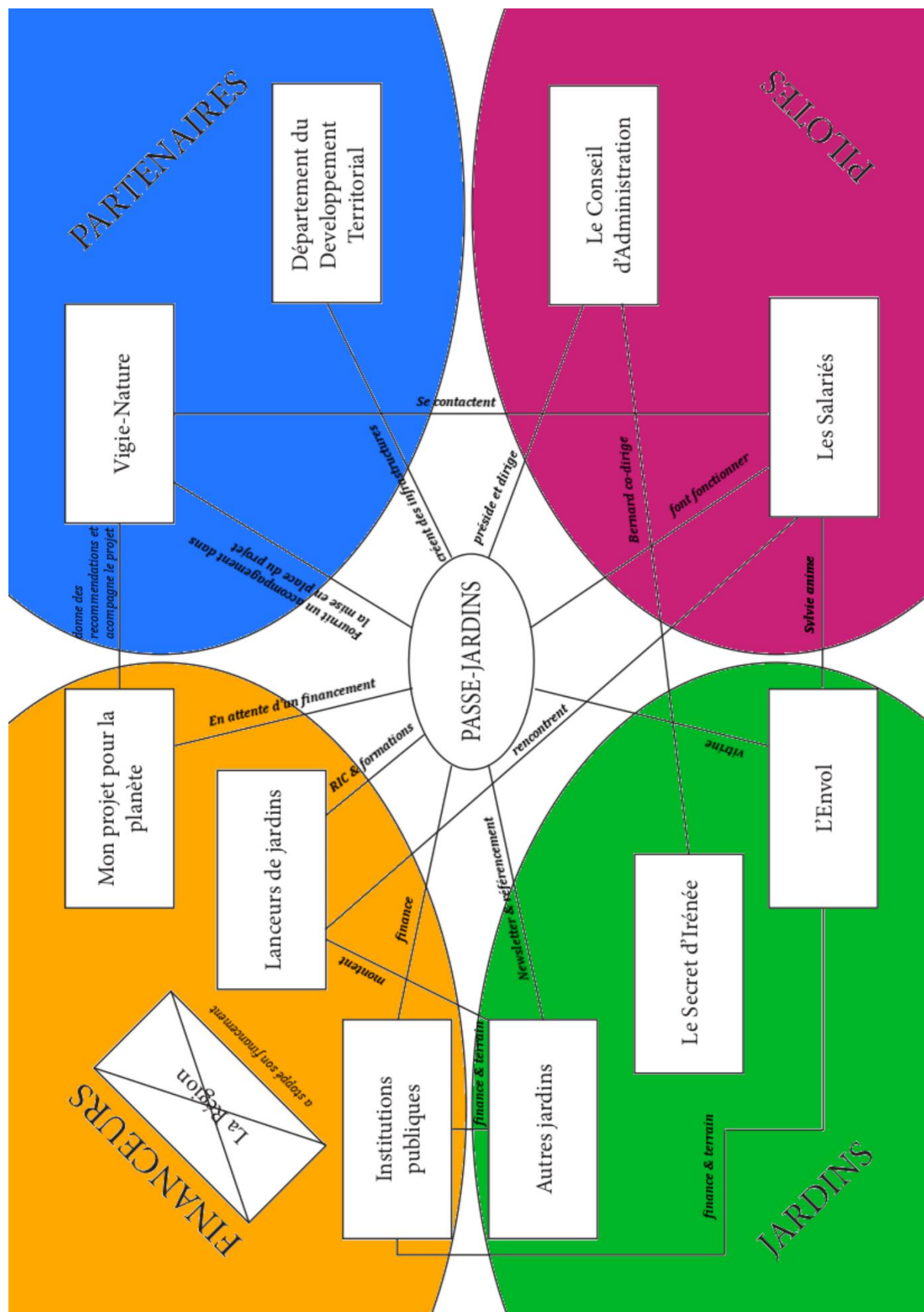
IV. Rapport au numérique

- 4.1 As-tu fait des recherches pour savoir quoi faire ? Comment tu t'y es pris ? sur internet ? Qu'as-tu fait après ça ?
- 4.2 Vas-tu souvent sur internet ? Qu'est-ce que tu y fais ? A quoi cela te sert en général ?
- 4.3 Raconte-moi comment tu recherches une information ? Vas-tu le faire de toi-même ?
- 4.4 T'est-il déjà arrivé de rechercher comment jardiner sur internet ? Quelles plantes ? Comment ?
- 4.5 T'est-il déjà arrivé de rechercher des informations sur les insectes de ton jardin ? Lesquels ? Comment ?
- 4.6 Peux-tu me raconter quels types d'échanges tu as sur internet ? Recherches-tu juste des informations ou t'arrive-t-il d'échanger avec d'autres personnes ? Comment tu t'y prends ? Où vas-tu pour cela ?
- 4.7 Es-tu à l'aise avec les échanges que tu as sur internet ? Que crains-tu ? Qu'apprécies-tu ?
- 4.8 Quelle importance accordes-tu aux informations que tu trouves sur internet ? Et aux échanges ?

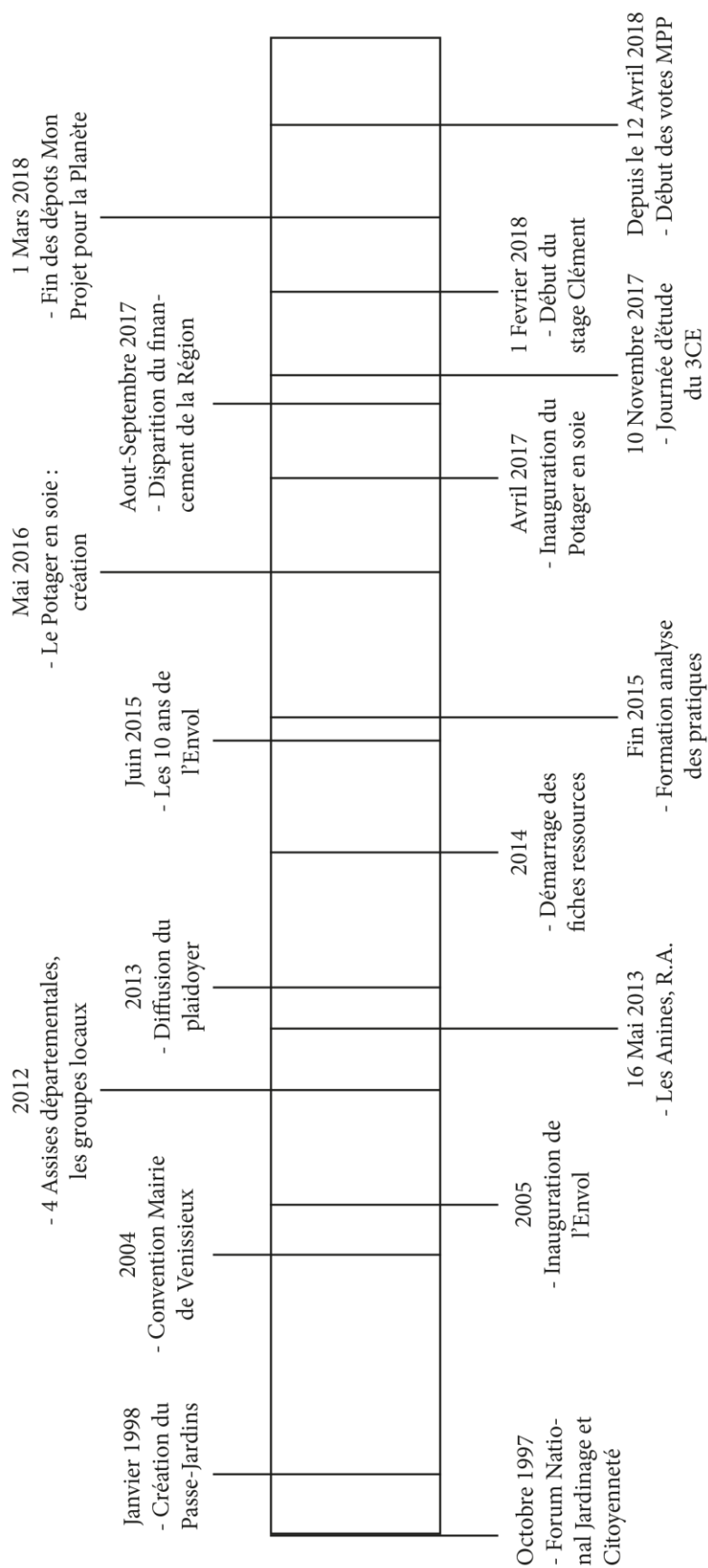
V. Sciences participatives

- 5.1 Si je te parle de « Sciences participatives », à quoi cela renvoie pour toi ?
- 5.2 Et si je te parle de « Sciences citoyennes », à quoi cela renvoie pour toi ?
- 5.3 Quel(s) intérêt(s) vois-tu à ce genre de démarches ?
- 5.4 Quel(s) limite(s) vois-tu à ces dernières ?
- 5.5 Comment mettrais-tu cela en place dans ton jardin ?
- 5.6 Quels freins rencontrerais-tu ?
- 5.7 Au contraire, sur quoi tu pourrais t'appuyer ?
- 5.8 Accepterais-tu d'observer les Limaces de ton jardin ? Les Doryphores ? Et les « auxiliaires » ?

Cartographie co-construite avec les salariés du PASSE-JARDINS



Frise Chronologique co-construite avec les salariés du PASSE-JARDINS



Mots clés : activité, biodiversité, empowerment, expertise, jardins partagés, morale, participation, sciences participatives, socio-anthropologie.

Résumé

La biodiversité animale et végétale connaît depuis quelques années un regain d'intérêt médiatique à la suite du développement de la thématique du développement durable (*sustainable development*), sous-tendu par les observations scientifiques du réchauffement climatique face aux activités humaines et qui appellent à retravailler le rapport que nous entretenons avec notre environnement, avec les humains et les non-humains qui y habitent. En somme il se travaille aujourd'hui de nouvelles morales, émergent d'expérimentations plus proches des situations concrètes qui voient ces nouveaux problèmes apparaître.

En portant une attention particulière à traiter ce à quoi tiennent les jardiniers et aux conséquences de leurs actions, je tente d'explorer les façons dont les jardiniers entretiennent des relations différenciées avec leur jardin et la biodiversité qui l'habite. Amener les sciences participatives dans les jardins partagés, malgré une affinité sur la dimension contributive de ces deux démarches, ne va pas de soi. Cela demande un aménagement qui ne pourra émerger et s'inscrire durablement auprès des jardiniers que dans la construction collective de leurs pratiques et en leur laissant le temps de voir apparaître les programmes de sciences participatives dans le paysage des activités habituelles des jardins partagés.

Il s'agit finalement d'une piste de réflexion sur l'élaboration des compromis afin de donner une chance de construire un commun dans les jardins partagés qui pourrait prendre en compte les jardiniers, les programmes de sciences participatives, et la biodiversité. A ce titre le PASSE-JARDINS occupe une position privilégiée pour intervenir comme intermédiaire entre les jardiniers et les manageurs de sciences participatives. Il est proposé ainsi d'investir trois postures leur permettant de devenir un acteur capable d'accompagner l'émergence des programmes de sciences participatives dans les jardins partagés.